

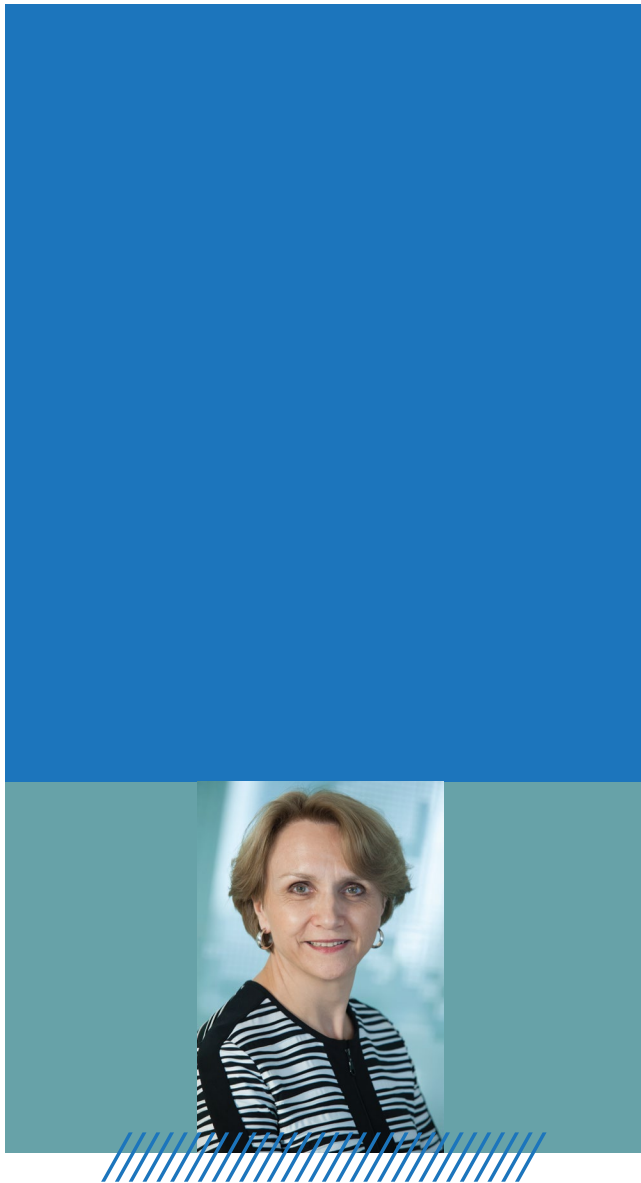
ARGENT ET ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE 2006-2011

Résultats de l'enquête sur les ressources et dépenses
des associations de solidarité internationale de 2006 à 2011

● Mai 2015

SOMMAIRE

Introduction	02
Présentation générale	07
A - Ressources	10
A1- Evolution globale des ressources	10
A2- Une baisse des ressources en 2009, un effet de la crise financière ?	12
A3- Une forte hausse en 2010, au-delà du séisme en Haïti	14
A4- Structure des ressources et évolution sur les six ans	17
B- Dépenses	25
B1- Evolution globale de la structure des dépenses	25
B2- Répartition géographique des dépenses	27
B3- Répartition sectorielle	30
C- Ressources humaines et soutien citoyen	31
Liste des 64 organisations dont les données ont été étudiées	33
Liste des sigles utilisés	35



Anne-Marie DESCÔTES

Directrice générale

Direction générale de la Mondialisation, du Développement et des Partenariats
Ministère des Affaires étrangères et du Développement International

Cette nouvelle enquête sur les ressources et les dépenses des associations de solidarité internationale (ASI) françaises était particulièrement attendue puisque la précédente, publiée en 2008, portait sur la période 2004-2005.

Bien au-delà des seules données chiffrées, ces études périodiques nous apportent de précieux éléments d'information sur l'évolution de la structure et du rôle des organisations de la société civile dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement.

La présente étude est rendue publique alors que la Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, votée en juin 2014, est venue renforcer le rôle des représentants de la société civile en tant que partenaires essentiels de notre politique de développement, notamment dans le cadre des travaux du nouveau Conseil national pour le développement et la solidarité internationale (CNDSI).

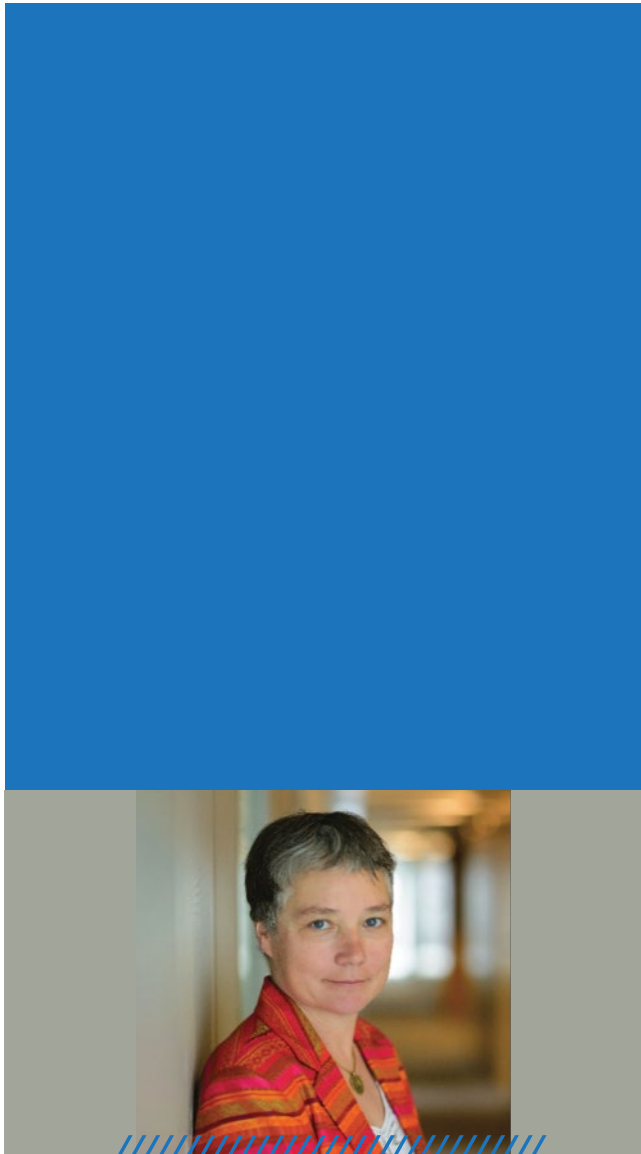
Pour la direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats, qui travaille depuis longtemps avec ces associations, cette enquête constitue un outil particulièrement utile pour comparer l'évolution de leurs actions au regard des priorités mises en avant par le ministère en matière d'aide au développement.

Nous avons ainsi pu constater que les ASI ont maintenu durant la période considérée (2006-2011) leurs efforts en direction de l'Afrique Subsaharienne, rejoignant ainsi la priorité géographique de notre propre politique de développement, même si elles ont par ailleurs renforcé leurs actions en Asie.

Autre évolution qui intéresse au plus près la DGM : selon cette étude, les ASI sont de plus en plus nombreuses à prendre en compte la question du nécessaire continuum entre l'urgence, la réhabilitation et le développement. Il s'agit là d'une évolution qui, compte tenu des lacunes mises en évidence à l'occasion de catastrophes telles que le séisme en Haïti, nous paraît aller tout à fait dans le bon sens.

Nous pouvons enfin saluer les grandes tendances qui ont caractérisé la période considérée : augmentation des ressources des ASI en dépit du contexte de crise économique, diminution de l'écart entre ressources d'origine privée et d'origine publique, recours plus important des grandes ASI aux financements publics internationaux.

Il est à noter que cette enquête ne prend pas en compte certaines mesures qui sont intervenues depuis lors, en particulier l'augmentation importante de l'enveloppe dédiée aux initiatives des ONG depuis 2012 ou l'abondement du Fonds d'urgence humanitaire. On peut donc s'attendre à ce que la prochaine étude rende encore mieux compte de cette volonté stratégique qui est la nôtre : placer les acteurs de la société civile au cœur de notre politique de développement.



Anne PAUGAM

Directrice générale
Agence française de développement

La dernière enquête « Argent et associations de solidarité internationale » a été finalisée par la Commission Coopération Développement (CCD) en 2008 et couvrait les exercices 2004 et 2005.

En 2012, sur proposition de Coordination SUD, l'AFD a confirmé son intérêt pour renouveler l'exercice, reconnaissant de fait l'importance de cette analyse autant pour l'AFD dans ses relations avec les associations de solidarité internationale françaises (ASI) que pour les ASI elles-mêmes.

Un comité de pilotage tripartite réunissant le ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI), les associations Coordination SUD et Ritimo, et l'AFD a piloté l'étude. L'association Ritimo en a assuré la mise en œuvre technique, comme précédemment. Afin de ne pas avoir de rupture dans le suivi de cette enquête, dont la première édition date de 1986, le comité de pilotage a décidé que la présente étude couvrirait les exercices 2006 à 2011, ce qui a occasionné un travail de recueil d'informations et d'analyse particulièrement important.

Si le panel des ASI ayant répondu à l'enquête est inférieur à la précédente édition (64 ASI françaises en 2014, contre plus de 150 en 2008), cette nouvelle enquête reste néanmoins très pertinente et donne une image fidèle de la situation financière des principales ASI françaises et de ses grandes évolutions. La publication des résultats en 2015 amènera sans doute les ASI à se réapproprier cette enquête, qui est la seule à permettre d'appréhender leur réalité économique et financière et son évaluation.

L'AFD tient à féliciter le comité de pilotage et l'association Ritimo pour ce travail de longue haleine. Le résultat est particulièrement intéressant et je souhaiterais souligner ici les principaux enseignements :

- En dépit de la crise économique, les ressources des organisations du panel ont augmenté de 54 % entre 2006 et 2011, soit un taux de croissance annuel moyen de plus de 9 %, atteignant plus d'1 milliard d'euros en 2011 ;
- Contrairement à certains *a priori* sur l'origine des fonds des ASI, la part des ressources privées (59 %) reste toujours supérieure à celle des ressources publiques même si l'écart se réduit ;
- La part des ressources provenant de la générosité du public a certes légèrement baissé sur la période, hormis en 2010 du fait du séisme en Haïti, sans qu'il soit possible de conclure qu'il s'agisse d'un effet de la crise économique ;
- Les contributions privées en provenance d'autres sources (entreprises, fondations, etc.) augmentent par ailleurs, traduisant un effort de diversification de la part des ASI du panel ;
- Les ressources publiques françaises sont conséquentes pour les petites et moyennes ASI, alors que les grandes ASI françaises recourent davantage aux ressources publiques internationales ;
- L'Afrique subsaharienne, et en particulier les pays les plus pauvres, reste le terrain privilégié d'intervention des ASI selon des approches de plus en plus plurisectorielles ;
- Et enfin, la part des ressources affectées aux activités des ASI reste stable, autour de 82 % (contre 18 % pour le fonctionnement).

Cette enquête nous donne des points de référence précieux dans le dialogue qu'entretient l'AFD avec les ASI françaises notamment à travers le Cadre d'intervention transversal AFD/OSC approuvé en novembre 2013. Elle offre une vision complète, à la fois de la stabilité qui prévaut parmi les ASI françaises, mais également des difficultés économiques auxquelles certaines d'entre elles sont confrontées, notamment les ASI de petite et moyenne taille.

Elle met également en exergue certaines tendances qu'il conviendra de suivre dans le futur, sachant que les ressources publiques françaises destinées aux ASI françaises ont augmenté depuis 2012, suite à la volonté du président de la République d'en doubler l'enveloppe durant la période du quinquennat.



Philippe JAHSHAN

Président
Coordination SUD

La présente enquête porte sur la période 2006-2011 et fait suite à la dernière enquête réalisée sur les années 2004-2005. Elle nous semble très utile à plus d'un titre, parce qu'elle éclaire judicieusement sur l'évolution économique du secteur des associations françaises de solidarité internationale (ASI) et qu'elle aide à mieux en comprendre les enjeux. Elle représente un outil potentiellement utile pour les orientations en matière de politique publique d'appui au secteur. Et du bilan de celle-ci, elle en dit aussi un certain nombre de choses. Nous y reviendrons plus bas.

Mais avant cela, que retenir de cette étude ? Tout d'abord deux chiffres : le secteur des ASI pèse plus de 1 milliard d'euros désormais ! En outre, il représente 23 500 emplois en France et à l'étranger. C'est un secteur en croissance et qui gagne en poids. Il équivaut en 2011 au 1/8 de l'APD française environ. A titre de comparaison, il équivalait au 1/10 de cette même APD en 2005. En somme, on constate une croissance nette et quasi continue depuis la dernière étude ; avec ou sans les effets du séisme en Haïti, et malgré la crise de 2008.

Parmi les ressources principales des ASI, le poids des fonds publics en général demeure en dessous des 50 % de leur budget, dans des équilibres déjà constatés en 2005 d'ailleurs. Et dans ce volume, les fonds européens et internationaux représentent la majeure partie de leurs ressources, ce qui démontre et confirme la bonne tenue des organisations françaises sur la scène internationale jusqu'en 2011. En outre, et ce n'est pas peu dire, l'étude atteste que la part des fonds publics français demeure très faible, autour de 17 %. Cela était déjà le cas en 2005 ! Certes, si cela peut dénoter d'une indépendance de l'argent public, on peut aussi déjà dire, qu'il y a une marge de progression importante ! On peut aussi et surtout déplorer la remarquable et très regrettable constance dans ce domaine de nos politiques publiques. Ce constat avait déjà été posé sur la période 2004-2005, et il demeure équivalent à quelques indices près pour l'étude 2006-2011 ! La France est donc demeurée pendant 6 années, désespérément peu intéressée par l'appui à ses ONG.

Du côté des autres ressources, la générosité du public s'est maintenue en dépit de la crise. Même si elle ne constitue plus l'unique contrepartie des fonds publics. Une poursuite de la diversification des financements s'est confirmée, avec un accroissement des moyens issus d'entreprises ou de fondations par exemple. Du côté des catégories d'acteurs, la courbe de croissance des ASI les plus importantes a crû de façon plus nette creusant un écart important avec les autres catégories d'ASI, même si la croissance des ASI moyennes semble avoir été plus stable et plus régulière. Défendre voir développer les avantages fiscaux des donateurs reste un enjeu essentiel pour l'ensemble des associations, petites et grandes, enjeu auquel Coordination SUD se consacre activement.

Du côté des champs d'activités, on peut remarquer la poursuite de la diversification des métiers des organisations et l'élargissement de leur spectre d'action. Dans les nouveautés, on note sans doute plus nettement qu'en 2005, la montée en gamme du plaidoyer.

Les ASI enfin investissent 82 % de leurs moyens dans leurs missions sociales. Elles demeurent peu consommatrices en fonctionnement. Cette tendance est remarquablement stable sur les 6 années couvertes par l'étude. Tenant compte de l'accroissement des moyens financiers sur 6 ans, cela dénote d'un gain évident d'efficacité dans le travail, et d'un professionnalisme qui se confirme. Si l'on peut saluer cette efficacité, il ne faut pas occulter la faiblesse des financements structurels qui engendre une inquiétude permanente pour la pérennité des postes et limite les possibilités de travail sur la qualité des emplois.

De façon générale, l'on peut dire que l'étude montre un secteur dynamique, qui se développe et qui se diversifie. Un secteur qui continue à s'enrichir en compétences, efficace et créateur d'emplois. Un secteur enfin capable de jouer sa carte sur les scènes européennes et internationales malgré un très faible appui de l'Etat français. C'est-à-dire ne jouant pas avec les mêmes atouts de départ que ses alter egos britanniques par exemple. L'étude s'arrête certes en 2011 et depuis, la France a bien engagé une augmentation de sa part d'APD passant par ses ONG et a pu marquer par différents signes un intérêt plus visible à leur égard ; toutefois, l'appui financier demeure très en deçà de nos voisins européens. Il reste aujourd'hui encore 17 fois moindre que celui du Royaume-Uni, 7 fois moindre que celui de l'Allemagne et 2 fois moindre que celui de la Belgique ! Alors oui, il est remarquable qu'avec ce handicap de départ, notre secteur ait pu poursuivre sa dynamique y compris en Europe et à l'international.

Aussi, il faut espérer que cette étude contribuera à confirmer auprès des pouvoirs publics français et des décideurs, l'atout majeur et encore insuffisamment estimé, que représentent les ONG françaises pour notre politique de coopération.

Je ne saurais, enfin, terminer cette courte introduction sans dire merci à l'ensemble des acteurs et associations qui ont permis à cette étude de se faire, à Ritimo et aux équipes qui ont assuré une indispensable collecte de données, leur traitement et leur analyse. Cela nous est collectivement très précieux.

REMERCIEMENTS

Cette enquête a été conduite par Ritimo en 2013 et 2014 et a été finalisée en avril 2015, sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé de représentants du ministère des Affaires étrangères et du Développement international, de l'Agence française de développement et de Coordination SUD.

Nous remercions l'ensemble des acteurs et contributeurs de cette étude et tout particulièrement :

- les associations ayant répondu à ce questionnaire pour leur investissement, indispensable à la connaissance du secteur de la solidarité internationale.
- l'équipe de Ritimo coordonnée par Bernard Salamand, avec la participation active de Sarah Mangolini, Manon Serrand et Mahamadou Sidibe.
- le comité de pilotage : Jean-Louis Vielajus, Philippe Jahshan, Daniel Verger, Bénédicte Hermelin, Emmanuelle Pons, Jean-Luc Galbrun (Coordination SUD), Valérie Huguenin (AFD), Xavier Crépin (MAEDI).

RÉSUMÉ

Cette étude analyse les réponses de 64 associations françaises de solidarité internationale (ASI) à une enquête portant sur leurs ressources et dépenses pour la période 2006-2011.

Les ressources des organisations du panel ont **augmenté de 54 %** entre 2006 et 2011 ce qui correspond à un taux de croissance annuel moyen supérieur à 9 %. Cette évolution, remarquable dans un contexte économique global difficile, n'est cependant pas tout à fait linéaire sur la période. Le panel a en effet connu une baisse de 2,5 % des ressources entre 2008 et 2009, qui traduit un tassement des produits issus de la générosité du public, sans qu'il soit possible de démontrer un lien avec la crise financière. Le panel a connu, d'autre part, une forte hausse de ressources en 2010, liée, mais pas exclusivement due, au séisme en Haïti.

Sur les six années, **la part des ressources privées est supérieure à celle des ressources publiques, mais l'écart a tendance à se réduire.** On observe également que la part des ressources liées à la générosité du public est de moins en moins prépondérante par rapport aux autres sources de financement privé : entreprises, prestations, fondations. C'est la traduction de démarches de diversification des ressources privées, mais aussi de nouveaux itinéraires des dons, dont une partie transite par des fondations.

Parmi les bailleurs publics, les pouvoirs publics nationaux et territoriaux jouent un rôle de redistribution important pour les petites et moyennes ASI, alors que les ressources publiques internationales, en hausse constante, sont en très grande majorité perçues par les grandes ASI, et les acteurs de l'urgence en leur sein.

La part des ressources affectées aux **missions sociales** (ou dépenses opérationnelles) **reste très stable**, à 82 % pour toute la période. Sur les 18 % restant, on observe une légère baisse de la part de la recherche de fonds au profit des dépenses de fonctionnement. Cette évolution traduit une meilleure productivité des activités de recherche de fonds et la structuration des organisations. La répartition des dépenses entre les missions France (10 %) et les missions à l'étranger (90 %) est également stable au sein du panel sur les six ans et ne varie que très peu en fonction de la taille des organisations ou de leur mode opératoire.

La région de destination la plus importante des fonds du panel pour les missions à l'étranger reste **l'Afrique subsaharienne** (45 % hors séisme Haïti), mais les actions en Asie se renforcent. Globalement, les ASI françaises privilégient les pays les plus pauvres pour leurs interventions. La répartition sectorielle des dépenses traduit le caractère généraliste de plus en plus marqué des ASI qui mènent leurs activités avec une approche pluri-sectorielle.

Les ressources humaines mobilisées par les acteurs du panel ont représenté, en cumulé, plus de 38 000 équivalent temps plein en 2011.

Les ASI du panel disposent en outre d'une **base sociale importante** qui se répartit comme suit : 3 millions de donateurs, 190 000 membres adhérents et 120 000 bénévoles actifs ayant fourni plus de 24 millions d'heures de travail en 2011.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE L'ENQUÊTE



L'objectif de cette enquête était de donner une suite à la série d'études sur l'argent et les associations de solidarité internationale publiées par la Commission Coopération développement¹ depuis les années 1980, dont la dernière, portant sur les exercices 2004 et 2005, avait été publiée en 2008.²

Cependant, six ans après la publication de la dernière version de l'étude, il n'était pas possible de demander aux répondants un niveau de précision permettant la continuité des séries de données. Le choix a donc été fait de couvrir la période 2006-2011 avec :

- des éléments succincts pour la période 2006-2008 ;
- des éléments détaillés pour les années 2009, 2010 et 2011 ;
- un panel allégé mais suffisamment représentatif des ASI françaises pour rendre compte de l'évolution de leurs ressources et de leur dépenses dans une période au contexte mouvementé (crise économique, séisme en Haïti).

L'enquête a été proposée à la plupart des associations de solidarité internationale (ASI) répertoriées au niveau national à partir :

- des bénéficiaires de subventions de l'Agence française de développement et du ministère des Affaires étrangères et du Développement international ;
- des membres de Coordination SUD et des collectifs d'ASI ;
- et de la base de données des acteurs de Ritimo.

Le nombre de réponses reçues a été inférieur aux attentes et aux études précédentes. La sur-sollicitation des associations, objets de nombreuses études et enquêtes, la perte de continuité et d'habitude par rapport aux études conduites auparavant par la Commission Coopération développement, le volume important des questions (portant sur six exercices comptables) ont été les principaux arguments invoqués pour expliquer l'absence de réponse de certaines ASI.

Malgré cette difficulté, qui rend la comparaison avec les années précédentes difficile, l'enquête recouvre des volumes financiers proches des enquêtes antérieures, car les données de la plupart des grandes associations ont été collectées.

1- Instance paritaire de concertation entre ONG et pouvoirs publics, active jusqu'à la fin de la décennie 2000

2-http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Argent_OSL_2008_B.pdf

COMPOSITION DU PANEL

L'enquête concerne 64 organisations : 61 associations qui ont répondu à l'enquête de manière complète, et 3 organisations de taille conséquente, dont les données publiques étaient suffisamment détaillées pour pouvoir être intégrées. Quelques réponses supplémentaires, trop incomplètes, n'ont pas été exploitées.

Les 64 organisations ont été classées en plusieurs sous-catégories selon la taille budgétaire, mais également selon les modes opératoires utilisés. On utilise ainsi dans l'étude :

- La répartition en trois groupes en fonction de la taille :
 - 17 grandes ASI dont les budgets (en 2009, 2010 ou 2011) sont supérieurs à 10 millions d'euros ;
 - 27 ASI moyennes dont les budgets sont compris entre 1 et 10 millions d'euros ;
 - 20 petites ASI dont les budgets sont inférieurs à 1 million d'euros.
- La répartition en quatre groupes en fonction du mode principal d'intervention :
 - 10 ASI principalement actives dans l'urgence et la réhabilitation ;
 - 11 ASI principalement actives dans l'éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) et le plaidoyer, parmi lesquelles se retrouvent les collectifs inter-associatifs ;
 - 5 ASI principalement actives dans le volontariat ;
 - 38 ASI principalement actives dans le développement.

La combinaison entre ces deux critères donne la répartition suivante :

Répartition des ASI du panel entre mode opératoire et taille	Développement	EADSI et plaidoyer	Urgence et réhabilitation	Volontariat	TOTAL
Budget 2009, 2010 ou 2011 > 10 millions d'€	6	2	8	1	17
Budget 2009, 2010 ou 2011 compris entre 1 et 10 millions d'€	17	7	0	3	27
Budget 2009, 2010 ou 2011 < 1 million d'€	15	2	2	1	20
TOTAL	38	11	10	5	64

Cette répartition amène quelques remarques générales :

Renforçant une tendance à la diversification perçue lors des enquêtes précédentes, de nombreuses associations déclarent plusieurs modes opératoires. Ainsi, elles sont plusieurs à se référer au secteur de l'urgence/réhabilitation/développement (URD) pour traduire la notion de continuum entre ces trois phases d'intervention. De même, beaucoup d'associations actives en éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI) ou en plaidoyer portent également des projets de terrain. Tout ceci explique la prédominance du mode opératoire « développement » dans le panel.

Afin de répartir l'ensemble du panel en sous-ensembles différents selon le mode opératoire, quelques associations, qui n'avaient pas choisi de mode opératoire principal, ont été classées à partir de leur communication institutionnelle ou de l'affectation de leurs ressources. La répartition pourrait donc être légèrement différente si toutes les associations avaient choisi elles-mêmes un mode opératoire principal.

Les budgets cumulés des 17 plus grandes ASI du panel représentent, suivant les années, entre 82 % et 85 % du total des budgets du panel. Ce groupe influe donc fortement les tendances perceptibles pour l'ensemble du panel. De même, le groupe des ASI d'urgence et réhabilitation comprend les 7 ASI les plus importantes du panel et concentre 70 % des ressources.

D'autres sous-ensembles seront également évoqués, notamment celui des 34 ASI étant intervenues en Haïti après le séisme de 2010.

Sauf mention explicite comme dans le tableau 1, les chiffres qui sont présentés s'entendent hors provisions, engagements à réaliser et fonds dédiés d'un exercice à l'autre.

A. RESSOURCES

A1. EVOLUTION GLOBALE DES RESSOURCES

Le cumul des produits inscrits aux comptes de résultat des organisations du panel (tableau 1) connaît une forte croissance entre 2006 et 2011, passant de 686 millions d'euros (M€) à 1 061 M€, soit une augmentation de 54 % correspondant à un taux annuel moyen supérieur à 9 %.

Cette croissance globale constitue en elle-même une information majeure au regard des difficultés rencontrées, dans la période de crise et de restriction budgétaire, par les acteurs économiques dans leur globalité et par le secteur associatif en particulier.

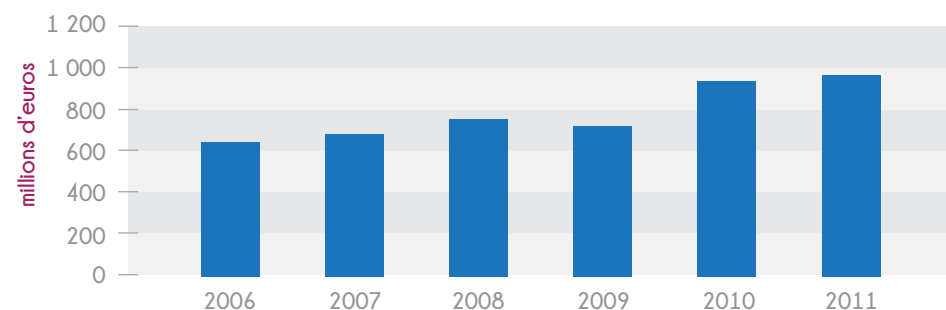
Cette évolution n'est cependant pas tout à fait linéaire et connaît deux inflexions importantes (graphique 1) :

- une baisse de ressources entre 2008 et 2009 (-2,5 % sur l'ensemble) ;
- une forte hausse en 2010.

Tableau 1 • Ressources globales du panel

M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total des ressources	637	692	764	745	939	979
Report des ressources et reprises provisions	43	37	45	55	51	69
Déficits	6	4	9	5	3	13
Total des produits aux comptes de résultat	686	733	818	805	993	1061

Graphique 1 • Evolution des ressources de l'ensemble du panel en M€



Comme ces deux inflexions rendent plus complexe la détermination des évolutions structurelles, elles seront étudiées de façon particulière.

Ce taux de croissance global ne doit pas masquer les disparités selon la taille des associations (tableau 2 et graphique 2). L'évolution des ressources globales est, logiquement, très liée à celle des ressources des grandes associations. Et on peut remarquer que l'évolution des petites et moyennes structures ne suit pas le même parcours.

Tableau 2 • Evolution des ressources selon la taille des ASI

M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
17 grandes ASI	576	625	689	660	839	878
27 moyennes	55	60	69	77	93	93
20 petites	6	7	6	7	7	8
Ensemble	637	692	764	744	939	979

%	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
17 grandes ASI	8,5 %	10,2 %	-4,2 %	27,1 %	4,7 %
27 moyennes	10,1 %	14,2 %	12,3 %	19,9 %	0,2 %
20 petites	17,4 %	-11,1 %	11,5 %	7,3 %	4,1 %
Ensemble du panel	8,7 %	10,3 %	-2,6 %	26,2 %	4,3 %

Ainsi, les ASI de taille moyenne ont une évolution globale plus linéaire que les grandes associations, avec des inflexions selon les mêmes tendances en 2009 et 2010, mais bien moins marquées. Leur situation en 2011, qui laisse apparaître une stagnation des ressources par rapport à 2010, méritera d'être regardée avec attention les années prochaines.

L'évolution des ressources du groupe des petites ASI est très accidentée ce qui, au regard des volumes, s'explique d'abord par les parcours de quelques structures plutôt que par une évolution homogène du groupe. Ainsi l'obtention, ou l'arrêt, d'un cofinancement important pour quelques associations peut fortement peser sur l'évolution globale de cette catégorie. Une grande prudence sera observée, dans le reste de l'étude, sur l'interprétation des données du groupe des petites associations.

Graphique 2 • Comparaison des taux de croissance annuels des ressources en fonction de la taille • en % annuel

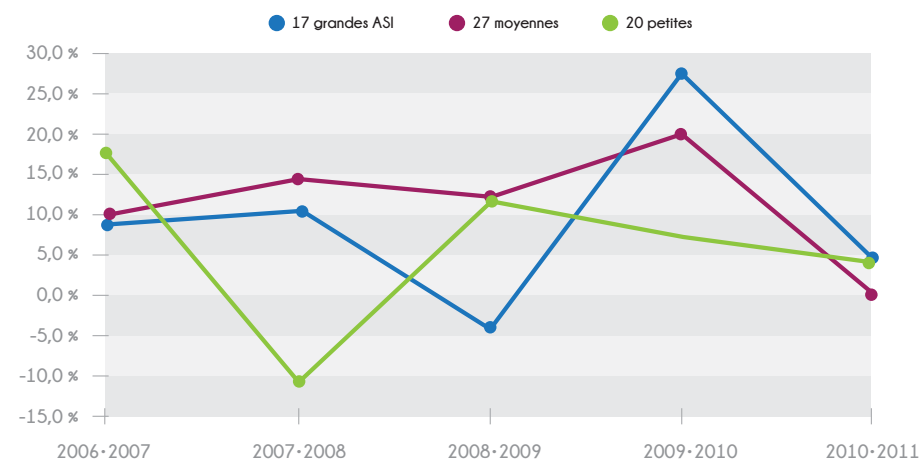
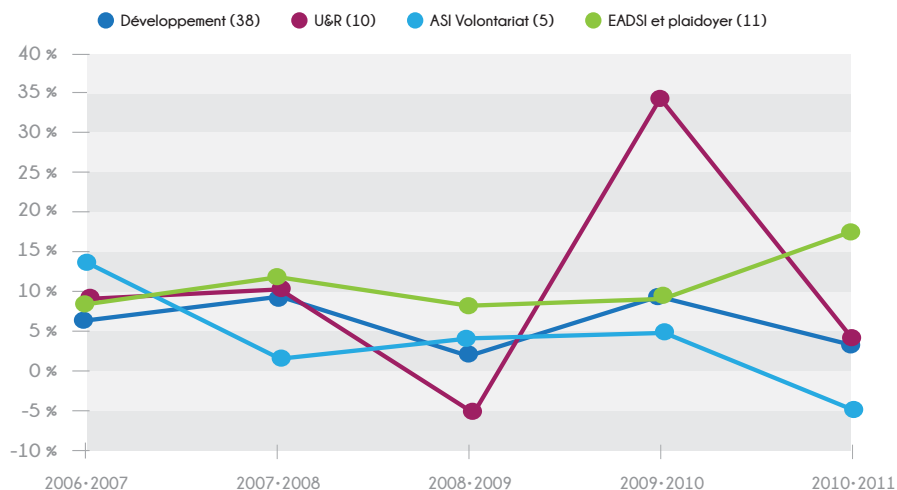


Tableau 3 • Evolution des ressources des ASI selon le mode opératoire

M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Développement (38)	147	157	172	176	193	200
U&R (10)	440	480	533	504	677	703
ASI volontariat (5)	18	21	21	22	23	22
EADSI et plaidoyer (11)	32	34	38	42	46	54
Ensemble	637	692	764	744	939	979

%	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11
Développement (38)	6,5 %	9,5 %	2,6 %	9,5 %	3,5 %
U&R (10)	9,3 %	10,8 %	-5,4 %	34,3 %	3,9 %
ASI volontariat (5)	13,6 %	1,3 %	4,3 %	4,6 %	-5,4 %
EADSI et plaidoyer (11)	8,7 %	12,0 %	8,8 %	9,5 %	18,0 %
Ensemble	8,7 %	10,3 %	-2,6 %	26,1 %	4,3 %

Graphique 3 • Comparaison des taux de croissance annuels des ressources en fonction du mode opératoire • en %



Concernant les modes opératoires (tableau 3 et graphique 3), les taux de croissance des ressources du groupe des ASI d'urgence sont conformes à la tendance globale, avec de fortes évolutions. L'évolution des taux de croissance des autres catégories est plus modérée d'une année à l'autre.

Notons la croissance régulière des ressources des ASI actives principalement en EADSI et en plaidoyer, avec une augmentation importante entre 2010 et 2011.

A2. UNE BAISSÉ DES RESSOURCES EN 2009, UN EFFET DE LA CRISE FINANCIÈRE ?

Après une croissance continue du panel entre 2006 et 2008 (et qui correspond également à la tendance depuis 1990 pour les études précédentes sur des panels différents), l'année 2009 a donné lieu à **une baisse de ressources de 2,6 %** par rapport à 2008. Cette baisse, de 20 M€, peut paraître anodine au regard de son poids dans l'ensemble des ressources. Elle interrompt cependant la hausse tendancielle importante et constante sur les six années de l'étude.

Vingt-cinq associations du panel subissent une baisse de ressources entre 2008 et 2009 et, à l'intérieur de ce groupe, ce sont les baisses de ressources de sept associations parmi les plus importantes qui pèsent sur le chiffre négatif global.

La baisse provient des ressources privées, et en leur sein, ce sont les ressources exceptionnelles et financières qui pèsent le plus (-57 % soit 24 M€). Le caractère imprévisible de ce poste de ressources oblige à une interprétation prudente.

On peut toutefois émettre l'hypothèse d'un effet mécanique de la crise financière : la rentabilité des outils de gestion de trésorerie utilisés habituellement par les associations, comme les placements, a en effet baissé fortement entre 2008 et 2009.

Les ressources issues de la générosité du public se tassent également (-5,7 % pour 17 M€) alors que les autres ressources privées (+5 % pour 8 M€) et les ressources publiques (+5 % pour 14 M€) jouent un rôle inverse.

Même s'il est resté dans des proportions relativement faibles au regard de la totalité des ressources, on a donc assisté en 2009 à **un tassement des produits issus de la générosité du public** pour les associations du panel, au milieu, redisons-le, d'une tendance globale à la croissance soutenue des ressources sur les six ans.

Au regard des informations disponibles à partir du panel, il est difficile d'établir une corrélation, entre la crise de 2008 et une baisse des dons.

D'autres études apportent des éclairages intéressants pour tenter d'explicitier ces chiffres et le rôle possible de la crise sur la baisse des dons.

La perception des Européens sur la nécessité d'une politique d'aide au développement ne semble pas avoir été impactée par la crise. L'Eurobaromètre spécial « l'aide au développement en période de crise économique » réalisé fin 2009 concluait notamment que « Globalement, malgré la gravité de la crise économique, le public continue de soutenir largement la coopération au développement. En effet, environ 90 % des Européens continuent de penser que le développement est important. (...) 72 % des Européens sont favorables au respect, voire à un accroissement, des engagements d'aide existants en faveur des pays en développement. »³

Selon France générosités et son baromètre 2009, l'effet crise existe bien, sans pour autant se traduire par une baisse des dons. « Si les dons continuent de progresser (en 2009), 2010 pourrait voir des changements marqués dans les comportements des donateurs :

- En effet, on constate un recul des intentions de don des donateurs actifs (39-45 ans) de 8 points, qui, se sentant plus menacés par la crise, déclarent qu'ils donneront moins en 2010 qu'en 2009 ;
- Ce recul pourrait être heureusement compensé par un renforcement de plus de 5 points en 5 ans de la générosité des donateurs de plus de 50 ans et des retraités, dont la situation semble plus assurée et qui apportent toujours la majorité des dons ;
- L'évolution des causes prioritaires des Français montre que leur priorité est désormais la lutte contre l'exclusion et la pauvreté (30 % à 37 %) et les causes de proximité qui résistent bien, au détriment de la protection et l'éducation à l'environnement (11 % à 6 %) et de la défense des droits de l'Homme, des droits et devoirs civiques (de 20 % à 14 %) ».⁴

C'est un fort tassement de la progression du nombre de donateurs en France, que révèle la 16^e édition de l'étude sur la générosité des Français réalisée par Recherches et solidarités.⁵ « Sur l'ensemble des foyers fiscaux français, la progression du nombre total de foyers déclarant au moins un don n'a été que de 0,3 % au titre de l'année 2008 (déclaration de revenus de mai-juin 2009) et que de 0,5 % au titre de l'année 2009 (déclaration de revenus de mai-juin 2010).

3- http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_352_fr.pdf

4- http://www.francegenerosites.org/ewb_pages/a/actualites-1534.php?PHPSESSID=a671826957c5a00870ac31f886231a81

Tableau 4 • Evolution des ressources entre 2008 et 2009

En fonction de la taille	M€	%
17 grandes ASI	-29	-4,2 %
27 moyennes	8	12,3 %
20 petites	1	11,5 %
Ensemble du panel	-20	-2,6 %

Par type de ressources	M€	%
Ressources privées	-10	-2,1 %
Ressources publiques	14	5,1 %
Autres (financières, exceptionnelles)	-24	-57,8 %
Ensemble	-20	-2,6 %

Ce tassement correspond à ce que nous avons observé en matière de collecte : en effet, après avoir enregistré une forte progression de près de 8 % du montant des dons reçus par les associations en 2007, nous avons évalué cette hausse à un peu moins de 5 % en 2008 et à environ 3 % en 2009 ». Selon cette même étude, le tassement du nombre de donateurs est compensé par une hausse du don moyen (ou en tout cas une hausse des dons déclarés par les foyers fiscaux).

Il existe donc, semble-t-il, **un effet crise sur la générosité du public** et sur la perception générale de la nécessité de la solidarité internationale, mais cet effet n'a pas de conséquences conjoncturelles suffisamment visibles pour que l'on s'autorise à dire qu'il a joué un rôle central dans l'évolution des ressources du panel après l'automne 2008. Pour autant, cet effet crise peut jouer un rôle dans des changements plus structurels, à moyen terme.

5- Étude sur la générosité des français - novembre 2011

http://www.recherches-solidarites.org/media/uploads/lagenerositedesfrancais_2011.pdf

Tableau 5. Augmentation des ressources

	Différence entre 2009-2010			Différence entre 2010-2011		
	Montant M€	% hausse	% poids	Montant M€	% hausse	% poids
Ensemble du panel						
Ressources privées	109	24,6 %	56,2 %	21	3,8 %	53,1 %
Générosité du public	44	15,6 %	22,7 %	7	2,2 %	17,9 %
Autres ressources privées	65	40,5 %	33,4 %	14	6,2 %	35,2 %
Ressources publiques	79	28,0 %	40,8 %	20	5,5 %	49,9 %
Nationales et territoriales	18	31,0 %	9,4 %	-6	-8,2 %	-15,8 %
Européennes	27	21,7 %	13,7 %	19	12,6 %	47,0 %
Internationales	35	35,3 %	18,1 %	4	3,3 %	11,1 %
Non renseigné	-1		-0,3 %	2		5,8 %
Autres (financières, exceptionnelles)	6	33,5 %	3,0 %	-1	-5,1 %	-3,0 %
Ensemble	194	26,1 %	100 %	40	4,3 %	100 %

A3. UNE FORTE HAUSSE EN 2010, AU-DELÀ DU SÉISME EN HAÏTI

A l'échelle du panel, la hausse des ressources en 2010 est assez considérable puisqu'elle se monte à 194 M€ (+26 %) par rapport aux ressources consolidées de 2009. Cette hausse est bien entendu liée au séisme en Haïti, dont l'impact médiatique a été très fort et qui a suscité d'importantes réactions dans l'opinion. L'explication intuitive d'une forte mobilisation du public en termes de dons, que l'on avait constatée lors du tsunami en Asie du Sud-Est en 2004 (voir précédente étude) ne suffit cependant pas à expliquer la totalité de la hausse constatée.

On peut voir sur le tableau 5 que si les ressources liées à la générosité du public ont bien augmenté de 15,6 %, c'est la rubrique qui augmente le moins entre 2009 et 2010.

Les rubriques des autres ressources privées ont augmenté, quant à elles, de 40 % et ont participé à la hausse globale des ressources pour un montant bien supérieur à celui des dons et legs. Une partie de l'explication est à trouver dans l'apport financier des fondations, qui ont été collectrices de nombreux dons privés en faveur d'Haïti, redistribués aux ASI. La Fondation de France a ainsi engagé 25 M€ pour Haïti au cours des deux exercices 2010 et 2011, financés à 75 % par des dons et legs.⁶

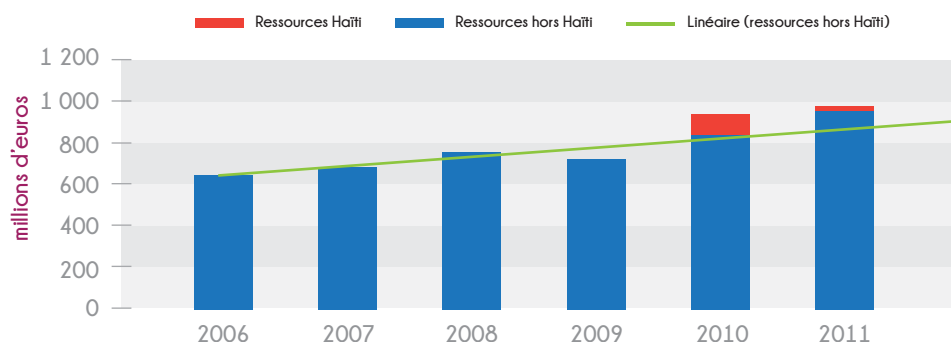
Ces chiffres traduiraient ainsi une modification du circuit des dons avec, pour les ASI, une forme de collecte indirecte pour des actions dont elles restent, *in fine*, les opératrices.

A l'intérieur des ressources publiques, ce sont les appuis internationaux qui ont le plus augmenté (+35 %) ainsi que, parmi les dispositifs européens, celui destiné aux actions humanitaires (ECHO) qui augmente de plus de 45 %.

La hausse des ressources de l'année 2010 par rapport à 2009 est donc clairement liée au séisme en Haïti, qu'il s'agisse des ressources privées sous toutes ses formes ou des ressources publiques.

En 2011, on constate également une hausse des ressources, mais dans des proportions bien moindres qu'entre 2009 et 2010 : 40 M€ (+4,3 %). Les poids respectifs de certaines ressources sont assez comparables à 2010 : les ressources liées à la générosité du public augmentent de 2 %, dans une proportion plus faible que l'ensemble, contrairement aux autres ressources privées (+6,3 %) et aux ressources publiques (+5,5 %), essentiellement européennes.

Graphique 4 • Evolution des ressources et incidence Haïti



Le graphique 4 permet de visualiser l'évolution tendancielle des ressources sur les six ans, indépendamment de l'influence du séisme en Haïti, et d'en tirer un premier enseignement : sans l'incidence du séisme, l'évolution des ressources du panel est moins accidentée sur la période, et c'est l'année 2011 qui fournit la plus forte croissance des ressources (+15 %). Le séisme en Haïti n'a donc pas été la seule cause de l'augmentation des ressources en 2010 et en 2011.

Ce phénomène avait déjà été repéré par l'étude de l'évolution des ressources des ASI en 2005. Alors que certaines associations avaient exprimé publiquement leurs craintes d'une focalisation des dons sur le post-tsunami en Asie du Sud-Est (décembre 2004) au détriment d'autres causes, l'enquête Argent et ASI avait constaté une hausse globale des ressources, toutes causes et tous continents confondus.

Selon les données collectées auprès des répondants, 34 organisations du panel ont été concernées par une intervention en Haïti. Ces organisations ont récolté 116 M€ de ressources pour intervenir en Haïti en 2010, et 31 M€ en 2011.

Les 34 organisations ayant déclaré des activités en Haïti sont les plus grandes organisations du panel et leurs ressources représentent 90 % du cumul des budgets 2009. En 2010, ces organisations ont capté 94 % de la hausse globale des ressources (186 M€) ce qui correspond pour elles à 21,7 % de hausse des ressources (tableau 6).

Les associations qui ne sont pas intervenues en Haïti connaissent, quant à elles, une augmentation de leurs ressources de 10,4 % seulement (tableau 7).

Tableau 6 • Augmentation des ressources

	Différence entre 2009-2010			Différence entre 2010-2011		
	Montant M€	% hausse	% poids	Montant M€	% hausse	% poids
34 ASI intervenants en Haïti						
Ressources privées	107	21,0 %	57,7 %	9	1,7 %	31,7 %
Générosité du public	42	14,1 %	22,8 %	-1	-0,3 %	-3,7 %
Autres ressources privées	65	30,8 %	34,9 %	10	4,4 %	35,5 %
Ressources publiques	73	22,2 %	39,1 %	20	5,8 %	74,5 %
Nationales et territoriales	16	27,9 %	8,7 %	-8	-15,5 %	-28,8 %
Européennes	24	17,2 %	12,7 %	19	12,1 %	70,0 %
Internationales	34	25,7 %	18,1 %	6	4,4 %	22,0 %
Non renseigné	-1		-0,4 %	3		11,2 %
Autres (financières, exceptionnelles)	6	30,8 %	3,2 %	-2	-9,6 %	-6,2 %
Ensemble	186	21,7 %	100 %	27	3,1 %	100 %

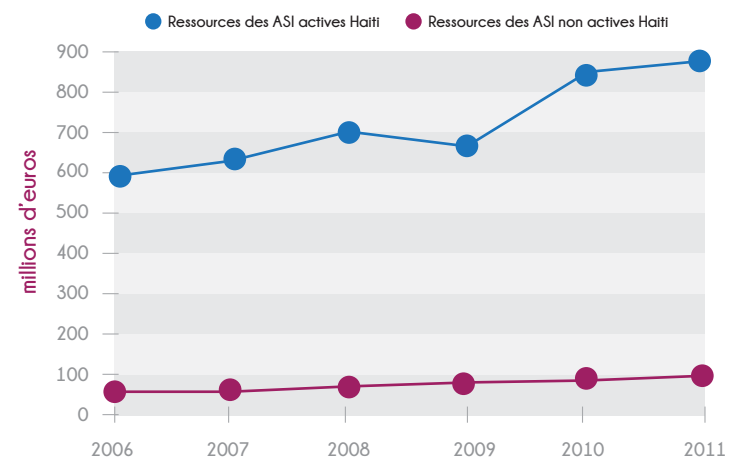
Tableau 7. Augmentation des ressources

	Différence entre 2009-2010			Différence entre 2010-2011		
	Montant M€	% hausse	% poids	Montant M€	% hausse	% poids
30 ASI n'étant pas intervenues en Haïti						
Ressources privées	2,1	4,8 %	24,0 %	12,6	22,7 %	97,7 %
Générosité du public	1,9	6,7 %	21,5 %	8,2	22,8 %	63,2 %
Autres ressources privées	0,2	1,4 %	2,5 %	4,5	22,6 %	34,5 %
Ressources publiques	6,7	18,7 %	77,4 %	-0,2	-0,6 %	-1,6 %
Nationales et territoriales	2,1	10,7 %	23,8 %	1,5	7,2 %	11,5 %
Européennes	3,0	24,4 %	34,8 %	-0,2	-1,3 %	-1,2 %
Internationales	1,6	37,4 %	18,8 %	-1,5	-55,1 %	-11,9 %
Non renseigné	0		0 %	0		0 %
Autres (financières, exceptionnelles)	-0,1	-3,0 %	-1,3 %	0,5	11,3 %	3,9 %
Ensemble	8,6	10,4 %	100 %	12,9	13,5 %	100 %

L'augmentation globale des ressources en 2010, supérieure aux ressources directement liées au séisme, montre que les effets de la forte exposition médiatique de la catastrophe en Haïti ne se sont pas produits au détriment des autres causes. Au contraire, on peut émettre l'hypothèse que cette exposition a pu jouer un rôle d'appel à la mobilisation de ressources supplémentaires en faveur de la solidarité internationale dans son ensemble.

Le surcroît de ressources a proportionnellement plus profité aux associations ayant déclaré dans l'enquête des activités liées au séisme en Haïti (dont la plupart étaient d'ailleurs déjà actives dans ce pays). Mais la situation n'est pas la même en 2011, car les acteurs du panel concernés par le séisme en Haïti ne sont plus bénéficiaires que de 67,5 % des 40 M€ ressources supplémentaires par rapport à 2010, ce qui correspond pour eux à une hausse de ressources de 3,1 % seulement. A l'inverse, le tableau 7 montre une hausse des ressources de 13,5 % pour les ASI n'étant pas intervenues en Haïti.

Graphique 5. Evolution des ressources en fonction de l'activité séisme Haïti



Le graphique 5 montre que le groupe des 30 ASI non actives sur le séisme en Haïti a connu une progression de ses ressources très linéaire (entre 10 et 15 % par an), relativement constante sur l'ensemble de la période, tout en étant bien moins importante en volume. Cette courbe contraste avec l'évolution très accidentée du groupe des ASI actives en Haïti, et de l'ensemble du panel.

A4. STRUCTURE DES RESSOURCES ET ÉVOLUTION SUR LES SIX ANS

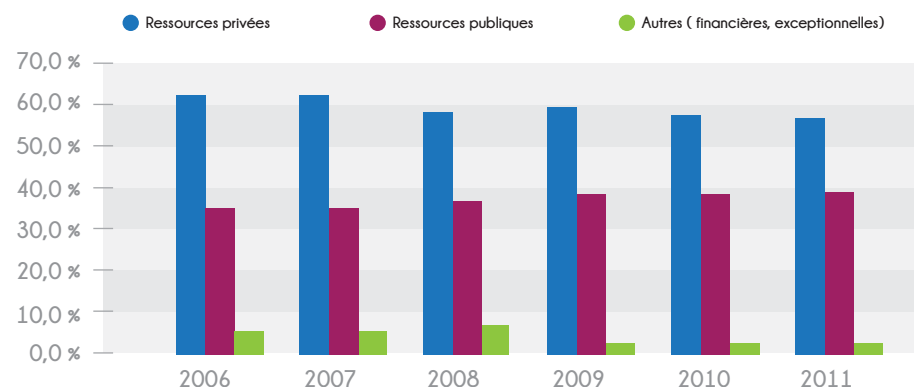
La structure des ressources (tableau 8) est relativement stable et conforme aux chiffres des précédentes études, avec une proportion globale de 60 % de ressources d'origine privée, pour 40 % de ressources publiques.

Tableau 8 • Structure des ressources

Total du panel • M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ressources privées	393	427	453	443	553	574
Ressources publiques	213	233	270	283	363	383
Autres (financières, exceptionnelles)	31	32	41	18	23	22
	637	692	764	744	939	979
En %	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ressources privées	61,7 %	61,7 %	59,3 %	59,6 %	58,9 %	58,6 %
Ressources publiques	33,5 %	33,6 %	35,3 %	38,1 %	38,7 %	39,1 %
Autres (financières, exceptionnelles)	4,8 %	4,7 %	5,4 %	2,3 %	2,5 %	2,2 %
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Cependant, il faut remarquer, pour notre panel, que **la part des ressources privées a tendance à baisser sur les six années**, passant de 61,7 % à 58,7 % de l'ensemble des ressources.

Graphique 6 • Evolution de la structure des ressources ensemble du panel en %



Même s'il ne faut pas négliger le rôle de la baisse des autres ressources (-3 %) dans l'effet visuel du graphique 6, on voit clairement un resserrement de l'écart entre les ressources privées et les ressources publiques entre le début et la fin de la période (-8,6 %).

Tableau 8 bis • Evolution de la part respective des ressources privées et publiques dans les ressources depuis 1991

% des ressources	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	
Publiques	35 %	35 %	41 %	44 %	42 %	44 %	44 %	40 %	39 %	41 %	
Privées	65 %	65 %	59 %	56 %	58 %	56 %	56 %	60 %	61 %	59 %	
% des ressources	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Publiques	38 %	36 %	36 %	38 %	36 %	34 %	34 %	35 %	38 %	39 %	39 %
Privées	62 %	64 %	64 %	62 %	64 %	66 %	66 %	65 %	62 %	61 %	61 %

Comme nous l'avons dit précédemment, la structure des ressources privées tend à changer (tableau 9), avec une part de moins en moins prépondérante des ressources liées à la générosité du public par rapport aux autres sources de financement privé : prestations, entreprises, fondations.

Tableau 9 • Structure des ressources privées

M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Générosité du public	269	295	300	282	327	334
Autres privés	124	132	153	161	226	240
Entreprises				21	34	41
Prestations				39	58	56
Autres ONG fondations				101	134	143
Ensemble	393	427	453	443	553	574

En %	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Générosité du public	68,4 %	69,2 %	66,2 %	63,8 %	59,2 %	58,2 %
Autres privés	31,6 %	30,8 %	33,8 %	36,2 %	40,8 %	41,8 %
Entreprises				4,8 %	6,2 %	7,2 %
Prestations				8,7 %	10,4 %	9,8 %
Autres ONG fondations				22,8 %	24,2 %	24,8 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Il est possible qu'il s'agisse là d'un changement en profondeur de la structure des ressources privées, en partie indépendant des effets de conjoncture, à vérifier lors des prochaines études.

L'étude ne permet cependant pas de connaître en détail la nature des prestations offertes par certaines ASI générant des ressources pour la structure (études, sous-traitance, expertise) et la répartition des ressources à l'intérieur de la ligne Autres ONG et fondations.

Nous l'avons vu pour Haïti, le phénomène de « collecte indirecte », par l'intermédiaire des fondations, peut jouer un rôle important. Il n'est peut-être pas uniquement lié à cette conjoncture, puisque la part des ressources provenant des fondations et autres ONG dans les ressources privées se maintient à un taux élevé en 2011 (au-dessus de 24 %).

La question de la contribution des entreprises au budget des ASI devra être étudiée de façon précise dans les années qui viennent. En doublant durant les trois dernières années de l'étude, pour atteindre 7 % des ressources privées totales, cette nouvelle forme de financement pourrait constituer elle aussi une tendance nouvelle.

Cette évolution se retrouve principalement chez les grandes ASI. Les variations des ASI petites et moyennes sont, sur ces items, plus aléatoires entre 2010 et 2011 et très sensibles aux variations de faible amplitude.⁷

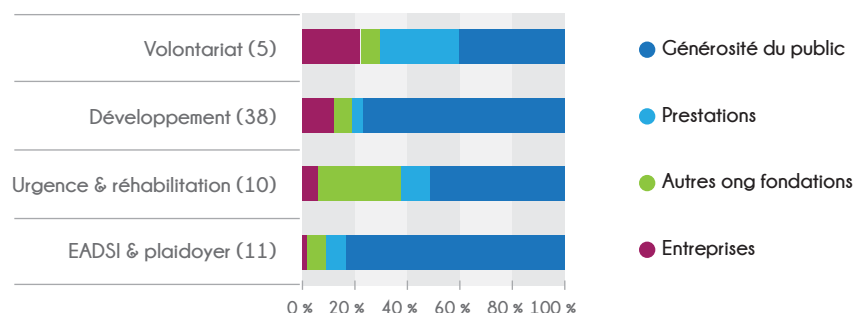
Tableau 10 • Evolution de la structure des ressources privées en fonction de la taille

		2009	2010	2011
17 grandes ASI	Générosité du public	65,5 %	60,3 %	59,5 %
	autres	34,5 %	39,7 %	40,5 %
27 moyennes	Générosité du public	45,5 %	47,0 %	43,0 %
	autres	54,5 %	53,0 %	57,0 %
20 petites	Générosité du public	50,4 %	49,4 %	59,1 %
	autres	49,6 %	50,6 %	40,9 %
Ensemble du panel	Générosité du public	63,8 %	59,2 %	58,2 %
	autres	36,2 %	40,8 %	41,8 %

Plus encore que la taille, **le mode opératoire est un critère de différenciation** entre les organisations du panel en ce qui concerne la répartition des fonds privés.

A partir des chiffres donnés par le tableau 11 et en regardant le graphique 7, on constate que la ventilation des ressources privées et son évolution dans le temps sont très différentes selon le mode opératoire principal des ASI.

Graphique 7 • Structure des ressources privées 2011 en fonction du mode opératoire des ASI



On s'aperçoit que la diversification des ressources privées des ASI de volontariat est très importante, ce qui s'explique d'abord par le type de mission de ces organismes (formation et mise à disposition de personnel). L'évolution dans la durée de ce groupe est impossible à commenter étant donnée la modification, par deux des principaux acteurs, de leur mode de comptabilisation de certaines ressources entre 2008 et 2009 qui sont passées vraisemblablement de la rubrique « produits de la générosité du public » à la rubrique « prestations ».

Tableau 10 bis • Evolution de la structure des ressources privées depuis 2000

En %	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Produits de la générosité du publique	79,7 %	81,6 %	77,6 %	78,2 %	72,5 %	70,1 %	68,4 %	69,2 %	66,2 %	63,8 %	59,2 %	58,2 %
Autres produits (entreprises, fondations, prestations, cotisations, etc.)	20,3 %	18,4 %	12,4 %	21,8 %	27,5 %	29,9 %	31,6 %	30,8 %	33,8 %	36,2 %	40,8 %	41,8 %

Le groupe des associations de développement conserve une très forte majorité de ressources privées issues de la générosité du public, et complète cette ressource avec des dons provenant d'entreprises et de fondations dans une proportion comparable. Sur les six ans, le groupe a connu une diversification de ses ressources privées, les ressources issues de la générosité du public passant de 88 à 76 % des ressources privées.

Les acteurs de l'urgence mobilisent de nombreuses ressources privées comptabilisées à la rubrique « autres ONG et fondations ». Ce phénomène a été abordé plus haut à propos de la question haïtienne pour les fondations. Il provient aussi, pour quelques grandes organisations du panel, d'échange entre antennes et délégations de continents ou pays différents, avec des transferts internes entre membres d'un même réseau international. Dans la période, l'évolution de ce groupe est conforme à la tendance générale, les ressources provenant de la générosité du public passant ainsi de 61 à 50 % des ressources privées.

Pour les ASI actives en EADSI et plaidoyer, l'origine des ressources privées est très peu diversifiée avec une part de dons issus de la générosité du public très forte (80 % des ressources privées) et une part minimale de fonds provenant des entreprises. Sur les six ans, cette répartition est très stable, avec une légère tendance au renforcement de la générosité du public au détriment des ressources provenant d'autres ONG ou de fondations.

Tableau 11 • Comparaison de l'évolution des ressources privées en fonction du mode opératoire des ASI

EADSI et plaidoyer (11)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Montant en M€	25	27	29	30	32	40
Répartition en %						
Générosité du public	75,1 %	77,6 %	76,6 %	80,1 %	82,0 %	83,3 %
Autres privés	24,9 %	22,4 %	23,4 %	19,9 %	18,0 %	16,7 %
Entreprises				0,7 %	0,8 %	0,9 %
Prestations				7,8 %	7,4 %	7,7 %
Autres ONG fondations				11,3 %	9,8 %	8,1 %

Développement (38)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Montant en M€	87	91	94	105	118	123
Répartition en %						
Générosité du public	88,0 %	87,3 %	86,6 %	81,0 %	77,4 %	76,2 %
Autres privés	12,0 %	12,7 %	13,4 %	19,0 %	22,6 %	23,8 %
Entreprises				11,2 %	13,1 %	11,8 %
Prestations				2,1 %	2,0 %	3,2 %
Autres ONG fondations				14,2 %	7,5 %	8,9 %

Urgence & réhabilitation (10)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Montant en M€	276	303	323	296	392	403
Répartition en %						
Générosité du public	61,5 %	62,8 %	59,0 %	57,2 %	52,4 %	50,7 %
Autres privés	38,5 %	37,2 %	41,0 %	42,8 %	47,6 %	49,3 %
Entreprises				2,3 %	4,1 %	6,0 %
Prestations				9,9 %	12,6 %	11,6 %
Autres ONG fondations				30,7 %	30,9 %	31,7 %

Volontariat (5)	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Montant en M€	5	7	6	11	11	9
Répartition en %						
Générosité du public	75,4 %	77,2 %	81,1 %	32,4 %	37,5 %	38,8 %
Autres privés	24,6 %	22,8 %	18,9 %	67,6 %	62,5 %	61,2 %
Entreprises				21,7 %	24,9 %	22,2 %
Prestations				42,5 %	32,8 %	30,8 %
Autres ONG fondations				3,4 %	4,8 %	8,2 %

En conclusion, le fait que le groupe le plus fourni (associations de développement) et celui ayant les budgets les plus importants (associations d'urgence) connaissent la même tendance sur les six ans, permet d'avancer l'hypothèse **d'un changement structurel de l'origine des ressources privées des ASI**.

Ceci méritera cependant d'être étudié de manière approfondie, dans la mesure où la tendance ne concerne pas l'ensemble des acteurs de solidarité internationale avec la même intensité et qu'elle peut résulter de la combinaison de causes et de phénomènes très divers, comme par exemple :

- des stratégies de diversification des ressources, voire de substitution, par rapport à la difficulté d'augmenter les dons des particuliers ;
- le développement du rôle d'opérateur des ASI, qui financent de plus en plus d'activités par des prestations ;
- une forme de spécialisation professionnelle, qui sectorise les interventions et suscite la sous et la co-traitance, y compris entre antennes nationales de réseaux internationaux ;
- la place montante des fondations, qui financent des projets sur leurs fonds propres récurrents, mais qui peuvent également jouer un rôle d'intermédiaire entre les dons et les ASI dans certaines circonstances ;
- la plus forte disposition de certains acteurs du secteur privé lucratif pour investir dans le champ de la solidarité internationale, pour des raisons de notoriété, d'image et/ou de responsabilité sociétale.

Les ressources publiques prennent donc une part plus importante dans le financement des activités des associations du panel, passant de 33,5 à 39,3 % des ressources sur les six ans.

Leur structure ne peut pas être comparée sur toute la période en raison du manque de précision de certaines réponses en 2006 et 2007. Voici la structure détaillée de ces ressources pour les trois dernières années (tableau 12).

Tableau 12 • Structure détaillée des ressources publiques

Ensemble du panel	M€	2009	2010	2011	%	2009	2010	2011
Ressources publiques territoriales		9	15	13		3,2 %	4,0 %	3,3 %
Ressources publiques nationales		50	63	58		17,6 %	17,3 %	15,2 %
1.2.1.1. Ministère des Affaires étrangères		23	20	19		8,3 %	5,6 %	4,9 %
1.2.1.2. Ressources provenant de l'AFD		17	29	26		5,8 %	8,0 %	6,7 %
1.2.1.3. Ressources provenant du MIIDS		1	1	1		0,3 %	0,2 %	0,2 %
1.2.1.4. Ressources provenant d'autres ministères		3	4	4		0,9 %	1,2 %	1,1 %
1.2.1.5. Autres ressources publiques d'origine nationale		2	2	2		0,5 %	0,5 %	0,5 %
non détaillé		4	7	6		1,8 %	1,8 %	1,9 %
Ressources publiques internationales		222	284	307		78,4 %	78,3 %	80,3 %
1.2.3.1. Union européenne		123	149	168		43,3 %	41,2 %	43,9 %
1.2.3.2. Nations unies		33	44	40		11,5 %	12,1 %	10,4 %
1.2.3.3. Autres institutions internationales		3	5	19		1,2 %	1,5 %	4,9 %
1.2.3.4. Financements étrangers d'origine bilatérale		59	79	73		20,8 %	21,8 %	19,0 %
non détaillé		5	7	7		1,6 %	1,7 %	2,1 %
Ressources publiques non détaillées		2	2	5		0,8 %	0,4 %	1,2 %
Total publiques		283	363	383		100 %	100 %	100 %

On constate la place prépondérante des financements internationaux dans les financements publics (78 à 80 %), dont la moitié provient de l'Union européenne.

On constate également, pour 2011, une baisse de l'appui global des pouvoirs publics français aux organisations du panel, en pourcentage comme en valeur absolue, dans une période où les octrois ont pourtant été plutôt en augmentation.

Le transfert des compétences du ministère des Affaires étrangères à l'Agence française de développement pour l'octroi des appuis publics aux initiatives des organisations de la société civile a eu lieu début 2009. Les appuis des pouvoirs publics français aux initiatives des ONG sont passés de 44 à 57 millions d'euros entre 2009 et 2011 (tableau 13). C'est la composition du panel (qui ne rassemble pas tous les bénéficiaires de l'aide de l'AFD) qui explique qu'on ne retrouve pas cette augmentation dans les chiffres de l'enquête et il convient donc de rester prudent sur leur interprétation.

Tableau 13. Octrois de subventions aux ASI par l'Agence française de développement

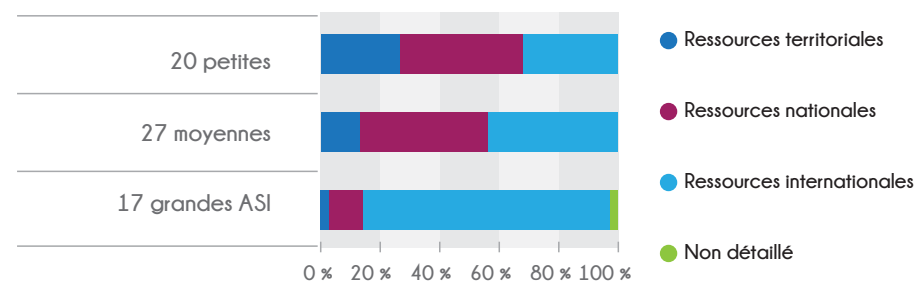
En M€	2009	2010	2011
Appui aux initiatives ONG	39	41	54
Facilité d'innovation ONG	5	3	3
Ensemble	44	44	57

source : AFD

Dans la même période, une partie des appuis publics a été octroyée par le ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Développement solidaire (MIIIDS) puis par le ministère de l'Intérieur après 2010, et a constitué la principale source de cofinancement pour les organisations de solidarité internationale issues des migrations (Osim). Ce particularisme est vrai jusqu'en 2012, date à laquelle les fonds réservés aux Osim sont retournés au ministère des Affaires étrangères.

En regardant la répartition des ressources publiques suivant la taille des associations (graphique 8), on constate un lien entre la taille des ASI et la nature du bailleur public. On remarque ainsi l'importance des apports publics territoriaux (collectivités locales) pour les petites organisations, mais aussi l'importance des apports nationaux (ministères et AFD) pour les petites et moyennes organisations du panel.⁸

Graphique 8. Répartition des ressources publiques 2011 par origine selon la taille



8- Comme dit plus haut, le panel des petites structures est très sensible aux variations individuelles en son sein. C'est particulièrement visible pour l'année 2010 dont l'évolution brutale est imputable à deux ASI seulement, ce qui empêche toute généralisation.

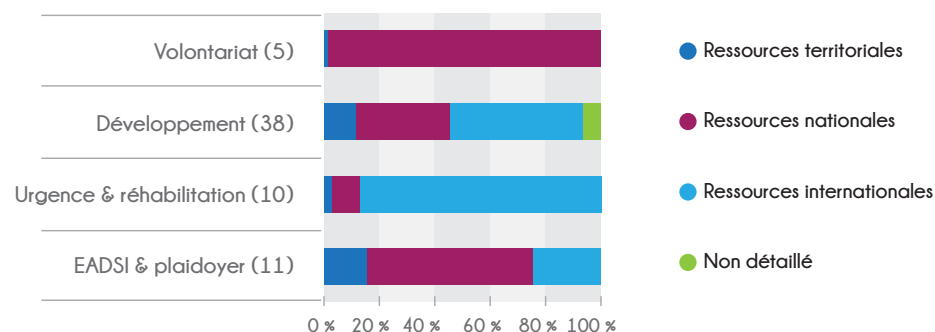
De ce point de vue, les pouvoirs publics nationaux et territoriaux jouent un rôle redistributif important pour les petites et moyennes ASI, là où les ressources internationales auraient tendance à renforcer la concentration des moyens au bénéfice des plus grandes ONG.

Le niveau international est néanmoins une source de subvention pour les petites associations (35 % de leurs ressources publiques, en quasi-totalité européennes) et pour les associations de taille moyenne (40 %), malgré la complexité des appels à proposition européen.

Mais les 17 plus grandes ASI du panel captent 94 % des ressources publiques internationales et même 97 % des ressources en provenance de pays tiers. Cette tendance est très liée à l'importance du groupe des ASI d'urgence à l'intérieur du groupe des grandes ASI. En effet, comme le montre le graphique 9, le groupe des 10 associations d'urgence a strictement la même répartition que le groupe des 17 grandes ASI pour la provenance de leurs financements publics en 2011.

En toute logique, ce groupe de 10 ASI d'urgence (et même les 7 grandes ASI en son sein) perçoit ainsi pour 2011 la totalité des 103 M€ de l'agence européenne ECHO, spécialisée pour l'action humanitaire. Ce groupe d'ASI reçoit également 53 % (64 M€) des autres financements européens. Cette capacité à capter les ressources des bailleurs institutionnels spécialisés dans l'urgence est une caractéristique des ONG françaises qui compensent ainsi leur taille parfois plus restreinte par rapport à leurs homologues d'autres pays.

Graphique 9 - Répartition des ressources publiques 2011 par origine selon le mode opératoire



Les fonds publics nationaux sont la seule ressource publique des acteurs du volontariat, et la ressource la plus importante pour les ASI d'EADSI et plaidoyer.

On peut remarquer également que l'origine des ressources publiques des 16 ASI du panel qui déclarent des activités dans **le secteur de l'eau et l'assainissement** est un peu différente de celle de l'ensemble du panel, car elles font plus appel aux ressources publiques nationales et territoriales que l'ensemble du panel (tableau 14).

Tableau 14 - 16 ASI actives dans l'eau et l'assainissement

	2009	2010	2011
16 ASI actives dans l'eau et l'assainissement	%		
Ressources publiques territoriales	4,6 %	7,1 %	5,1 %
Ressources publiques nationales	16,5 %	18,4 %	11,8 %
Ressources publiques internationales	76,4 %	73,0 %	79,2 %
Ressources publiques non détaillées	2,5 %	1,5 %	3,9 %

On peut voir ici un effet des lois Oudin (2005) et Thiolière (2007) qui autorisent les collectivités territoriales à consacrer 1 % de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de coopération internationale dans ces secteurs, et donc à subventionner les ASI pour ces activités.

Le tableau 14 bis traduit la structure des fonds publics cumulés pour les projets d'eau et d'assainissement menés par 74 ONG françaises dans la période 2009-2011, selon les chiffres de l'étude sur Les financements des ONG françaises pour l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les pays du Sud, réalisée par la Coalition Eau.⁹

Tableau 14 bis Structure des ressources publiques

Projets eau et assainissement cumul 2009-2011	en M€	en %
Ressources publiques territoriales	22,0	12,6 %
Ressources publiques nationales	29,4	16,8 %
Ressources publiques internationales	123,5	70,6 %
Ensemble des ressources publiques	174,9	100 %

source : Coalition Eau

La place des financements publics territoriaux apparaît ici encore plus clairement, avec une répartition-type de financements publics qui se rapproche de celle des OSI de taille moyenne de notre panel.

Tableau 14 ter Evolution de la structure des ressources publiques en % depuis 1993

% des ressources publiques	1993	1995	1997	1999	2001	2003	2005	2009	2010	2011
Nationales	21 %	21 %	24 %	19 %	22,5 %	21 %	21 %	18 %	17,5 %	15,5 %
Territoriales	2,5 %	3 %	3 %	4 %	2,5 %	4 %	5 %	3 %	4 %	3,5 %
Internationales	76,5 %	76 %	73 %	77 %	75 %	75 %	74 %	79 %	78,5 %	81 %

9- <http://www.coalition-eau.org/publication/les-financements-des-ong-francaises-pour-lacces-a-leau-potable-et-a-l-assainissement-dans-les-pays-du-sud-2009-2011/>

B. DÉPENSES

L'évolution des dépenses dans la période est strictement corrélée à la courbe des ressources (tableau 15). Comme pour les ressources, il a été admis que les provisions et les engagements à réaliser sur ressources affectées (report d'une année sur l'autre) ont une structure d'affectation conforme au reste des dépenses. Ces montants ont donc été exclus des volumes étudiés qui se sont concentrés sur les emplois.

Tableau 15• Charges globales du panel

M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Total des emplois	642	669	755	743	927	1 012
Provisions et engagements à réaliser	36	45	58	35	41	33
Excédents	8	19	5	27	25	16
Total des charges aux comptes de résultat	686	733	818	805	993	1 061

B1.ÉVOLUTION GLOBALE DE LA STRUCTURE DES DÉPENSES

La structure des dépenses ne connaît pas de changement notable durant la période (graphique 10 et tableau 16). C'est en particulier le cas pour **les missions sociales** (ou dépenses opérationnelles), **dont la part dans les dépenses est stable** durant la période, à 82 % en moyenne. On constate une inflexion en 2010, où le surcroît de ressources a été plus fortement affecté aux missions sociales qu'aux autres postes de dépenses.

Graphique 10• Répartition des dépenses par type ensemble du panel

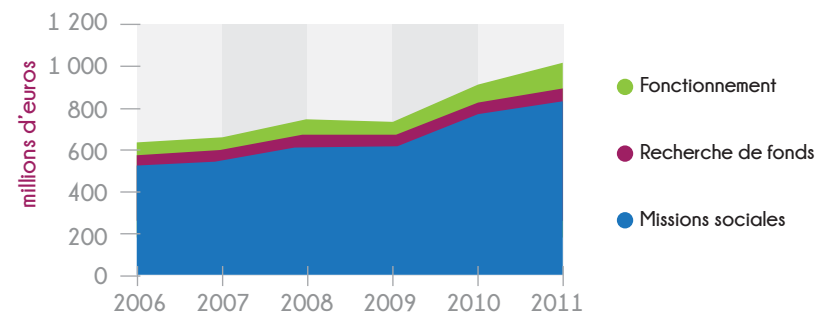


Tableau 16• Structure globale des dépenses

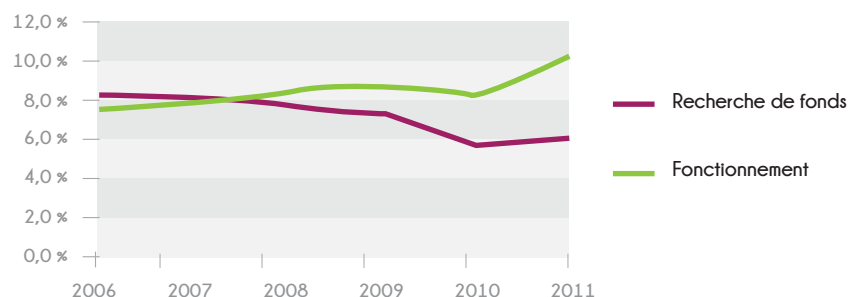
M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Missions sociales	533	552	624	614	780	834
Recherche de fonds	56	60	64	59	63	72
Fonctionnement	53	57	67	70	84	106
Total	642	669	755	743	927	1 012
%	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Missions sociales	82,9 %	82,6 %	82,7 %	82,7 %	84,2 %	82,4 %
Recherche de fonds	8,8 %	9,0 %	8,5 %	8,0 %	6,8 %	7,1 %
Fonctionnement	8,3 %	8,4 %	8,8 %	9,3 %	9,0 %	10,5 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Si l'on adopte l'hypothèse émise précédemment d'un effet dynamisant du séisme en Haïti sur l'ensemble des ressources en faveur de la solidarité internationale, il est

possible de dire que certaines organisations ont réduit leur recours à des campagnes de collecte et à des démarches de recherche de fonds institutionnels cette année-là et la suivante, ce qui se ressent sur les charges afférentes. L'affectation prioritaire des hausses de recettes aux dépenses de terrain est également une caractéristique observée entre 2004 et 2005 dans l'étude précédente de la Commission Coopération développement, à l'époque du tsunami en Asie du Sud-Est.

Si la part des missions sociales dans les dépenses est stable, on remarque que la part des frais de recherche de fonds et celle des frais de fonctionnement semblent suivre des évolutions contraires (graphique 11). Bien qu'elle porte sur une amplitude faible et qu'elle ne modifie pas la part des ressources consacrées aux activités, cette évolution est à relever. La baisse de la part de la recherche de fonds et la hausse des dépenses de fonctionnement est un indice de la **professionnalisation des organisations**.

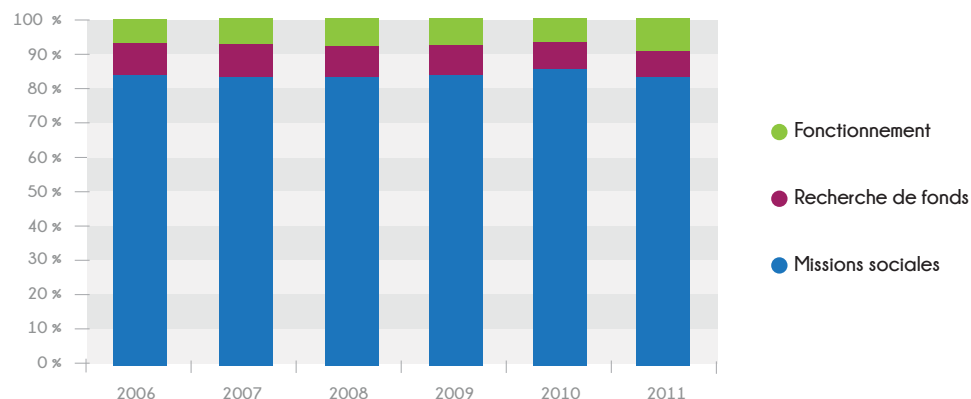
Graphique 11. Dépenses hors missions sociales
évolution de la part dans les ressources



Cette situation traduit comptablement la volonté des ASI de renforcer leurs capacités professionnelles, tendance fortement encouragée par les bailleurs. Elle traduit également une forte hausse de la « productivité » des activités de recherche de fonds (collectes et autres appuis). Il conviendra de voir à l'avenir comment évolue cette productivité hors de l'effet Haïti décrit plus haut.

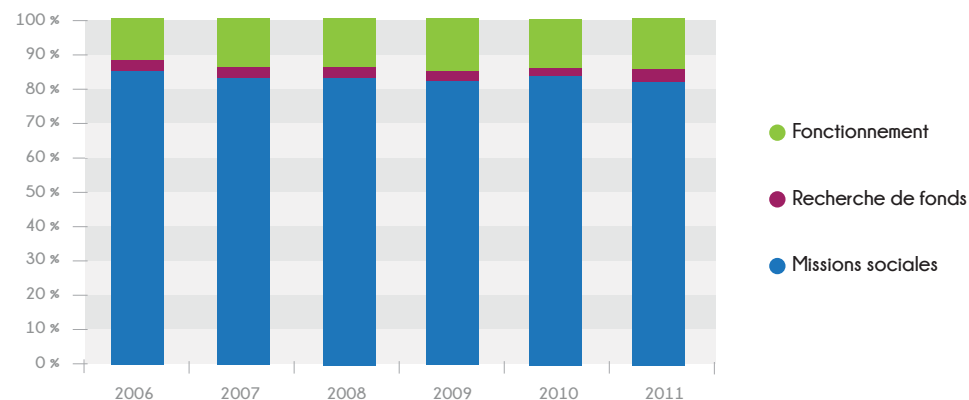
L'évolution globale de la structure des dépenses, qui traduit une stabilité certaine, est avant tout celle des grandes associations dont la tendance s'impose à l'ensemble du panel (graphique 12a).

Graphique 12a. Evolution de la structure des dépenses • 17 grandes ASI



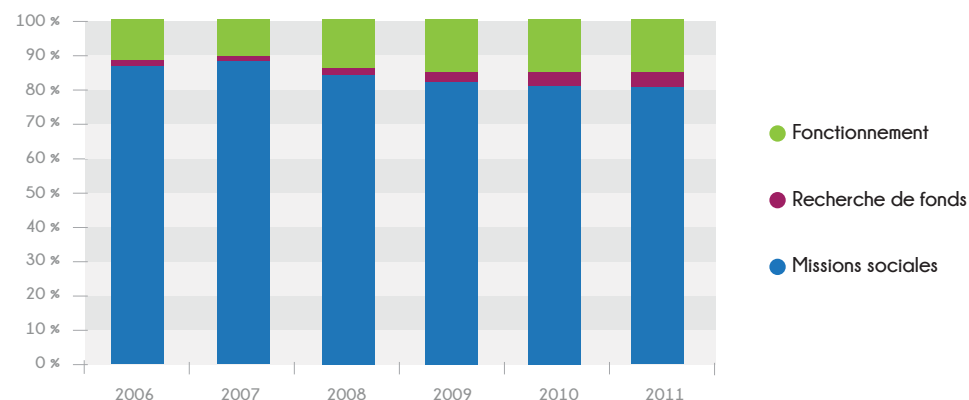
Chez les petites et moyennes associations, la part des missions dans les dépenses reste comparable à celle de l'ensemble du panel si l'on n'entre pas dans les détails, et s'établit autour de 80 % de leur budget.

Graphique 12b. Evolution de la structure des dépenses • 27 moyennes ASI



Chez les petites associations, on observe cependant une baisse importante et continue de la part consacrée aux activités (graphique 12c). Ainsi, durant la période, le groupe des petites ASI est passé d'une part des emplois affectée aux missions sociales bien supérieure à celle des grosses associations (86,5 %), à une part moindre (80 %) en 2011.

Graphique 12c • Evolution de la structure des dépenses • 20 petites ASI



Cette évolution donne lieu à l'augmentation de la part des dépenses de fonctionnement qui sont passées de 11,9 à 15,4 %, et des dépenses de recherche de fonds qui plafonnent cependant sous le seuil de 5 % en 2011.

Chez les moyennes ASI, la tendance est la même, mais moins marquée (graphique 12b). Surtout, après une évolution entre 2006 et 2007, la structure des dépenses n'a connu que des fluctuations de faible amplitude, pour une structure des dépenses qui est quasiment la même en 2011 qu'en 2007.

La répartition des dépenses entre les missions en France et les missions à l'étranger est stable sur les six ans (tableau 17). Cette stabilité s'observe dans les toutes les catégories du panel qui varient très peu (entre 9 et 11,8 %) selon la taille des organisations ou leur mode opératoire.

Seul le groupe des ASI principalement actives en EADSI et plaidoyer diffère, avec une part des missions France supérieure à 20 %.

Tableau 17 • Répartition des missions sociales entre France et terrain

M€	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Missions France	53	55	62	61	78	83
Missions à l'étranger	491	511	577	565	727	778
Total missions sociales	544	566	639	626	805	861
%	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Missions France	9,8 %	9,8 %	9,8 %	9,8 %	9,7 %	9,7 %
Missions à l'étranger	90,2 %	90,2 %	90,2 %	90,2 %	90,3 %	90,3 %
Total missions sociales	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Ce taux de 10 % pour les missions France est également comparable à ce qu'on trouvait en 2004 (11 %) et 2005 (9,2 %) dans l'étude précédente de la CCD.

B2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DÉPENSES

Pour les trois années 2009-2011 pour lesquelles l'étude a produit des données, il est difficile d'être affirmatif sur des tendances car les réponses au questionnaire n'ont été obtenues que pour 62 % des dépenses terrain en 2011. De plus, l'importance de l'effet du séisme en Haïti peut biaiser l'interprétation des chiffres.

Les tableaux 18 et 19 permettent néanmoins de constater que les fonds mobilisés pour Haïti, en 2010 et 2011, ne semblent pas l'avoir été au détriment d'autres géographies : toutes les autres régions ont en effet perçu des fonds en augmentation (en données absolues), y compris le secteur Amérique Latine Caraïbes (qui inclut les fonds pour Haïti hors séisme).

Tableau 18· Répartition géographique des dépenses hors séisme Haïti

	M€	2009	2010	2011	%	2009	2010	2011
Afrique subsaharienne et Océan indien		154	164	203		47,4 %	45,2 %	46,5 %
Afrique du Nord et Moyen-Orient		27	29	34		8,3 %	8,0 %	7,8 %
Amérique Latine et Caraïbes		32	32	33		9,8 %	8,8 %	7,6 %
Europe		7	6	7		2,2 %	1,7 %	1,6 %
Pays de la CEI		3	2	2		0,9 %	0,6 %	0,5 %
Asie		85	116	142		26,2 %	32,0 %	32,5 %
Océanie		1	2	0		0,3 %	0,6 %	0,0 %
Dépenses non ventilées		16	12	16		4,9 %	3,3 %	3,7 %
Total dépenses géographiques renseignées		325	363	437		100 %	100 %	100 %

Tableau 19· Répartition géographique des dépenses dont séisme Haïti

	M€	2009	2010	2011	%	2009	2010	2011
Afrique subsaharienne et Océan Indien		154	164	203		47,4 %	39,1 %	42,1 %
Afrique du Nord et Moyen-Orient		27	29	34		8,3 %	6,9 %	7,1 %
Amérique Latine et Caraïbes		32	32	33		9,8 %	7,6 %	6,8 %
Haïti - séisme		0	57	45		0,0 %	13,6 %	9,3 %
Europe		7	6	7		2,2 %	1,4 %	1,5 %
Pays de la CEI		3	2	2		0,9 %	0,5 %	0,4 %
Asie		85	116	142		26,2 %	27,7 %	29,5 %
Océanie		1	2	0		0,3 %	0,2 %	0,0 %
Dépenses non ventilées		16	12	16		4,9 %	2,9 %	3,3 %
Total dépenses géographiques renseignées		325	419	482		100 %	100 %	100 %

La région la plus couverte reste **l'Afrique subsaharienne** qui reçoit entre 45 et 47 % des fonds hors séisme Haïti suivant les années (tableau 18). Cette situation est conforme aux données de l'étude précédente (51 % en 2004 et 53,5 % en 2005 hors tsunami). C'est une constante historique de l'aide au développement en France, qu'il s'agisse de l'action non gouvernementale ou de l'aide publique.

Les données disponibles donnent une tendance à la hausse pour l'Asie sur les trois ans, de 26 à 32 % que l'on peut comparer avec les 22 % (hors tsunami) de l'enquête 2004-2005. Cette évolution est importante et pourrait traduire une tendance qui méritera d'être regardée avec attention dans les années à venir. Cette réorientation se fait, semble-t-il, au détriment de l'Amérique Latine.

57 pays sont cités par les ASI en réponse à la question de connaître les cinq premiers pays bénéficiaires de leurs fonds. Les 17 pays recueillant plus de 3 citations sont présentés dans le tableau 20.

Madagascar est le plus cité, puis Haïti (y compris avant le séisme), viennent ensuite le Mali, la République Démocratique du Congo et le Burkina-Faso. On remarque la présence, déclinante, de la Birmanie (cyclone de 2008).

Tableau 20. Priorités géographiques. Pays les plus souvent cités

	PMA	ZSP	PPP	2009	2010	2011
Madagascar	X	X	X	19	19	18
Haiti	X	X		13	19	19
Mali	X	X	X	10	10	9
RDC	X	X	X	8	9	7
Burkina Faso	X	X	X	7	8	8
Birmanie/Myanmar	X			5	4	2
Inde				5	5	5
Sénégal	X	X	X	5	5	7
Bénin	X	X	X	4	3	4
Cameroun		X		4	5	6
Mauritanie	X	X	X	4	4	4
Afghanistan		X		3	4	4
Cambodge	X	X		3	4	3
Maroc		X		3	4	4
Tchad	X	X	X	3	5	6
Togo	X	X	X	3	2	4
Vietnam		X		2	4	4

Il convient de remarquer une assez bonne corrélation entre les pays d'intervention des ASI du panel et les priorités d'intervention de l'aide publique au développement française sur la même période.

Ainsi, 13 des 14 pays pauvres prioritaires (PPP) définis par la France en 2009¹⁰ sont destinataires de fonds des ASI françaises du panel. Seules les Comores ne sont pas citées. De même, 36 pays sur les 57 cités par l'enquête font partie de la zone de solidarité prioritaire du ministère des Affaires étrangères.

Le tableau 20 montre également qu'à l'exception de l'Inde, tous les principaux pays destinataires de l'appui des ASI du panel font partie des pays les moins avancés (au sens de l'ONU) et/ou de la zone de solidarité prioritaire (ZSP) de la France¹¹.

Cette corrélation est moins vraie lorsque l'on compare la liste des pays de destination des ASI avec celle des 20 premiers bénéficiaires de l'aide bilatérale brute de la France en 2009 que sont les pays suivants : Côte d'Ivoire, Mayotte, Chine, Maroc, Indonésie, Tunisie, Cameroun, Vietnam, Égypte, Turquie, Sénégal, Algérie, Wallis et Futuna, Burundi, RDCongo, Liban, Madagascar, Mali, Burkina Faso, Guinée¹². Seuls 8 pays (en italique) se trouvent dans les deux listes.

L'aide publique française répond en effet à divers enjeux, au-delà de la lutte contre la pauvreté. Les coopérations avec les pays à revenu intermédiaire, la mixité entre prêts et dons comme les questions géopolitiques entrent également dans les priorités de l'aide publique au développement. Sont inclus également dans le calcul de cette aide bilatérale, des frais d'écologie (accueil d'étudiants étrangers des pays en développement), les restructurations de dette, et les appuis à certains Territoires d'outre-mer.

10- Liste de pays africains, arrêtée par le Comité Inter-ministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) en 2009, ayant vocation à recevoir 50 % des subventions destinées aux objectifs du Millénaire pour le développement.

11- Liste utilisée depuis la fin des années 1990 pour prioriser géographiquement l'aide publique française, mise à jour par le CICID en 2004 puis abandonnée au début des années 2010 au moment de l'établissement d'une stratégie de partenariats différenciés.

12- Rapport public de la Cour des comptes sur la politique française d'aide au développement – juin 2012

B3. RÉPARTITION SECTORIELLE DES DÉPENSES

L'étude de la répartition sectorielle, est, comme lors des études précédentes, sujette à prudence en raison du nombre important de non-réponses. De nombreux répondants n'ont en effet pas souhaité faire de choix dans la classification proposée, en raison d'activités soit très transversales, soit, au contraire, trop précises ou spécifiques pour entrer dans une catégorie plutôt qu'une autre. Seulement 45 % des dépenses opérationnelles à l'étranger de 2011 sont ainsi réparties par secteurs.

Les chiffres disponibles (tableau 21) laissent apparaître une structure assez stable de la répartition sectorielle sur les trois années, exception faite des activités d'aide d'urgence puis de reconstruction, qui sont en forte hausse en 2010 et 2011.

Il est difficile d'interpréter les évolutions constatées dans certains secteurs, comme par exemple l'érosion relative dans les secteurs santé, hygiène, nutrition et éducation, formation. Dans ce cas également, l'impact du séisme en Haïti introduit des biais : les répondants ont réparti les opérations post séisme en Haïti, entre, d'une part, les entrées « aide d'urgence » et « réhabilitation, reconstruction » et, d'autre part, des entrées sectorielles.

La répartition sectorielle des dépenses semble être avant tout liée à l'objet social des organisations plutôt qu'aux circonstances ou aux contextes dans lesquelles elles interviennent, ce qui explique cette stabilité relative. Elle traduit également le caractère généraliste de plus en plus marqué des ASI et l'approche pluri-sectorielle des activités et projets menés.

Tableau 21. Répartition sectorielle des dépenses

	M€	2009	2010	2011	%	2009	2010	2011
Réhabilitation, reconstruction		45	46	71		17,2 %	14,7 %	20,4 %
Santé, hygiène, nutrition		54	63	64		20,7 %	19,9 %	18,3 %
Aide d'urgence		26	54	56		9,8 %	17,3 %	16,1 %
Education, formation, activités culturelles		40	37	39		15,3 %	11,6 %	11,1 %
Eau et assainissement		29	36	37		11,1 %	11,5 %	10,7 %
Sécurité alimentaire		17	24	25		6,5 %	7,8 %	7,3 %
Développement rural		15	22	22		5,7 %	6,9 %	6,3 %
Environnement		9	9	10		3,6 %	2,9 %	3,0 %
Appui aux activités économiques		6	9	8		2,2 %	2,9 %	2,2 %
Développement urbain		7	7	7		2,7 %	2,2 %	1,9 %
Droits humains, égalité des genres		4	4	6		1,6 %	1,4 %	1,6 %
Autres		8	4	3		3,5 %	1,1 %	1,1 %
Total renseigné		262	315	348		100 %	100 %	100 %

C. RESSOURCES HUMAINES ET SOUTIEN CITOYEN

Les ressources humaines mobilisées par les acteurs du panel représentent, en cumulé, 38 137 emplois équivalents temps plein en 2011 (tableau 22).

Tableau 22· Effectifs 2011 (équivalents temps plein)

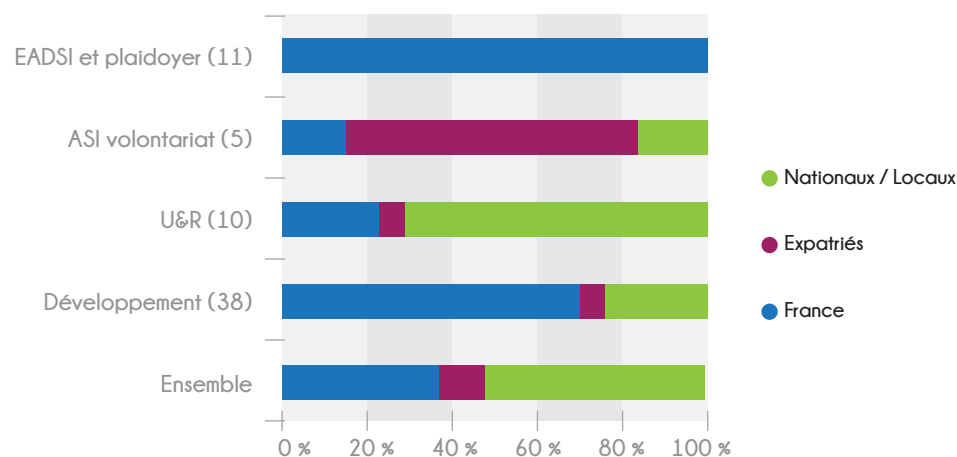
	France	Expatriés et missions courtes	Nationaux / Locaux	Total	%
Salariés	2 188	1 688	19 580	23 456	61,5 %
Volontaires	25	732	0	757	2,0 %
Bénévoles	12 328	668	219	13 215	34,7 %
Stagiaires	226	26	13	265	0,7 %
Mis à disposition, détachés et autres	30	33	381	444	1,2 %
Total	14 797	3 147	20 193	38 137	100 %
%	38,8 %	8,3 %	52,9 %	100 %	

La catégorie la plus importante de cette matrice des ressources humaines est celle des salariés nationaux dans les pays tiers. Elle représente plus de la moitié des équivalents temps plein du panel, et 83,5 % des salariés, ce qui est une proportion assez comparable à celle de la précédente étude (80 %).

La répartition France-Monde des ressources humaines est différente selon le mode opératoire des associations (graphique 13). Ainsi :

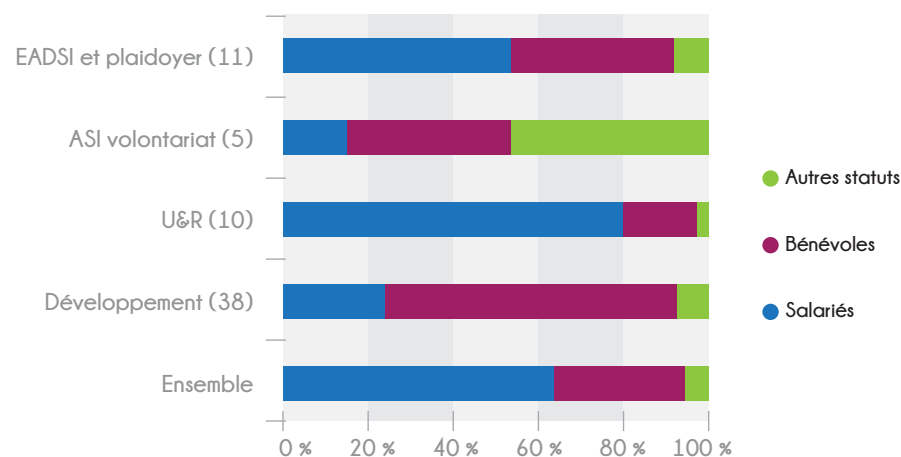
- 100 % des ressources humaines du groupe des ASI principalement actives en EADSI et plaidoyer sont basées en France. Ce chiffre est de 72 % pour les ASI de développement.
- plus de 69 % des ressources humaines employées par le groupe des ASI d'urgence et réhabilitation sont des salariés nationaux locaux. Il est à noter que ces ASI emploient 89 % des salariés nationaux locaux de l'ensemble du panel.
- 87,5 % des ETP des ASI de volontariat interviennent hors de France, et sont à 70 % des expatriés.

Graphique 13· Répartition France-Monde des ressources humaines en fonction du mode opératoire des ASI



La répartition des ressources humaines en fonction du statut montre la prédominance du salariat (61,5 %) sur les autres statuts. Les bénévoles, près de 35 % du total des équivalents temps plein, se trouvent en grande majorité en France et fournissent 83 % des ressources humaines aux sièges et antennes en régions des ASI du panel.

Graphique 14 • Répartition des ressources humaines par statut en fonction du mode opératoire des ASI



Le graphique 14 montre que la proportion bénévoles-salariés est pratiquement inversée entre les ASI actives dans le domaine de l'urgence et la réhabilitation (80 % de salariés 18 % de bénévoles) et celles des ASI qui se préoccupent en priorité de développement (70 % de bénévolat, 25 % de salariat).

Sans surprise, les ressources humaines des ASI de volontariat concernent essentiellement la rubrique « Autres statuts » (constituée du volontariat et des mises à dispositions) avec, également, une forte proportion de bénévolat.

Le nombre de bénévoles actifs déclaré par les associations du panel est de 120 000 personnes qui fournissent en moyenne, chacune, plus de 200 heures de travail bénévole par an. Sur la base d'un smic brut à 9 euros de l'heure, ces apports bénévoles en France pourraient être valorisés à près de 210 millions d'euros pour 2011 (21,4 % des ressources totales de 2011 du panel). Cette somme représenterait 17 % du cumul des ressources totales (réelles et valorisées) des ASI du panel.

Pour les organisations du panel, les différentes formes d'emplois aidés (CAE-CUI, emplois tremplin, postes Fonjep, etc.) et d'appui à l'engagement (volontariat, service civique, mécénat de compétence, mises à disposition, congés de solidarité, etc.) représentent 918 ETP (153 ETP en France et 765 ETP d'expatriés), soit 2 % du total des ressources humaines et 18 % des ressources non bénévoles (France et expatriés).

Le cumul des membres et adhérents des associations du panel se monte à 190 000 personnes physiques et 1 300 personnes morales, avec de fortes disparités entre les associations. Quelques organisations du panel sont des collectifs inter-associatifs alors que d'autres (la majorité) sont des associations d'adhérents individuels dont certaines disposent d'une forte base sociale composée de bénévoles.

Le nombre de donateurs cumulés dépasse les 3 millions de personnes en 2011, sans bien sûr qu'il soit possible de dire la proportion de donateurs uniques et de donateurs communs à plusieurs associations du panel.

Cette base sociale à trois composantes (3 millions de donateurs, 190 000 membres adhérents et 120 000 bénévoles actifs fournissant plus de 24 millions d'heures de travail bénévole) est une caractéristique du secteur associatif de solidarité internationale qu'il faut souligner.

Tableau 22 bis • Structure des ressources humaines des ASI françaises hors bénévolat : évolution 2000-2011

en % du total des ressources en personnel	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2011
Salariés et assimilés France	10,0 %	9,9 %	10,3 %	10,0 %	8,1 %	7,9 %	10 %
Expatriés	16,8 %	14,6 %	18,0 %	16,0 %	10,5 %	10,6 %	10 %
salariés et assimilés	2,1 %	2,2 %	2,6 %	2,4 %	3,8 %	4,0 %	7 %
volontaires	14,7 %	12,4 %	15,4 %	13,6 %	6,7 %	6,6 %	3 %
Personnel local salarié	73,2 %	75,5 %	71,7 %	74,0 %	81,4 %	81,5 %	80 %

LISTE DES 64 ASI DONT LES DONNÉES ONT ÉTÉ ÉTUDIÉES

Nom (ordre alphabétique)	Mode opératoire Principal
1001 Fontaines	D
ACTED - Agence d'aide à la coopération technique et au développement	U&R
ACF - Action contre la Faim	U&R
AER - Aide à l'Enfant réfugié	D
AFDI - Agriculteurs français et développement international	D
AFRANE - Amitié franco-afghane	D
Agrisud International	D
Aide et Action	D
Alouette	U&R
Amnesty International France	E&P
Aide Odontologique Internationale	D
ATD Quart Monde - Aide à toute détresse	D
AVSF - Agronomes et vétérinaires sans frontières	D
CCFD Terre solidaire - Comité catholique contre la faim et pour le développement	D
CFSI - Comité français pour la solidarité internationale	E&P
CIDR - Centre international de développement et de recherche	D
CODEGAZ	D
Coordination SUD - Solidarité Urgence Développement	E&P
CRID - Centre de recherche et d'information pour le développement	E&P
Croix Rouge Française	U&R
DWF - Development workshop France	D
EAST - Eau, agriculture et santé en milieu tropical	D
Ensemble contre la peine de mort	E&P
Entrepreneurs du monde	D
Electriciens sans frontières	D
Essentiel	D
ESSOR	D
F3E - Fonds pour la promotion des études préalables, des études transversales et des évaluations	E&P
FAFRAD- Fédération des associations franco-africaines de développement	D
Frères des Hommes	D
FIDESCO	V
FORIM - Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations	D

Nom (ordre alphabétique)	Mode opératoire Principal
FRANCE VOLONTAIRES / Association française des volontaires du progrès *	V
GERES	D
GRDR - Migrations, citoyenneté, développement	D
Greenpeace France	E&P
GRET *	D
Handicap International *	U&R
IECD - Institut Européen de Coopération et de Développement	D
Ingénieurs sans frontières	E&P
L'appel	D
MDM - Médecins du monde	U&R
Médecins de Chinguetti Pakbeng	V
MSF - Médecins sans frontières *	U&R
Oxfam France	E&P
Peuples Solidaires - Action Aid France	E&P
PLAN France	D
Planète Enfants	D
Planète Urgence	V
Résonances Humanitaires	U&R
RITIMO - Réseau d'information et de documentation pour le développement durable et la solidarité internationale	E&P
SamuSocial International	D
Santé Mali Rhône Alpes	D
Santé Sud	D
SCD - Service de coopération au développement	V
Secours islamique France	U&R
Secours populaire français	D
SEL - Service d'entraide et de liaison	D
SFE - Service fraternel d'entraide	D
SIAD - Service international d'appui au développement	D
Solidarité Laïque	D
Solidarités International	U&R
SOS Village d'enfants	D
Traditions pour demain	D

* Données collectées ou complétées par nos soins

Taille des ASI
Budget 2009, 2010 ou 2011 < 1 million d'€
Budget 2009, 2010 ou 2011 compris entre 1 et 10 millions d'€
Budget 2009, 2010 ou 2011 > 10 millions d'€

Organisations ayant répondu partiellement au questionnaire mais dont les données n'ont pu être intégrées dans le panel :
 Agir ABCD; Lafi Bala ; Étudiants et développement ; Cipse ;
 Medair ; Comité de coopération avec le Laos.

Mode opératoire des ASI	
Développement	D
Urgence et réhabilitation	U&R
Education au développement, plaidoyer	E&P
Volontariat	V

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AFD • Agence française de développement

ASI • Association de solidarité internationale

CCD • Commission Coopération Développement

CICID • Comité Inter-ministériel de la Coopération Internationale et du Développement

CNDSI • Conseil national du développement et de la solidarité internationale

EADSI • Éducation au développement et à la solidarité internationale

ECHO • Service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne

M d'€ • million d'euros

ONG • Organisation non gouvernementale

OSIM • Organisation de solidarité internationale issue des migrations

PMA • Pays les moins avancés

PPP • Pays pauvres prioritaires

ZSP • Zone de solidarité prioritaire

Conception graphique et mise en page : www.comguru.tn

Réalisation de l'étude : www.ritimo.org



Enquête conduite par Ritimo en 2013 et 2014 sous la
responsabilité d'un comité de pilotage composé de :

